

SÉNAT DE BELGIQUE

**Le Sénat au cours de la session de
2012-2013**

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| I. Séance plénière | 3 |
| II. Commissions, comités d’avis et groupes de travail..... | 4 |
| A. Commission des Affaires institutionnelles | 4 |
| B. Commission de la Justice (+ groupes de travail <i>Droit successoral</i> et <i>Statut des experts en matière pénale</i>) | 6 |
| C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail <i>Coopération au Développement – Post 2015 ODM</i>)..... | 13 |
| D. Commission des Finances et des Affaires économiques (+ groupes de travail <i>Espace</i> et <i>Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, l’avancée sociale, la qualité de vie et le bonheur</i>) | 22 |
| E. Commission de l’Intérieur et des Affaires administratives | 31 |
| F. Commission des Affaires sociales (+ groupe de travail <i>Opportunités et défis des thérapies innovantes</i>)..... | 35 |
| G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales..... | 41 |
| H. Commission spéciale du suivi des missions à l’étranger | 44 |
| I. Comité d’avis pour l’égalité des chances entre les femmes et les hommes | 45 |
| J. Comité d’avis fédéral chargé des questions européennes..... | 46 |
| K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité | 52 |
| L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail <i>Partis politiques</i>)..... | 53 |
| M. Commission parlementaire mixte chargée de la réforme fiscale | 55 |
| N. Commission parlementaire de Concertation..... | 56 |
| O. Comité parlementaire chargé du suivi législatif | 57 |
| III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire | 58 |
| A. Réunions internationales..... | 58 |
| B. Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d’Ambassadeurs..... | 72 |
| C. Coopération parlementaire..... | 79 |
| IV. Maison du citoyen | 80 |
| A. Activités impliquant le public..... | 80 |
| B. Relations avec les médias | 85 |

*

* *

I. Séance plénière

a) Nombre de séances

Lors de la session ordinaire 2012-2013, le Sénat a tenu **41** séances plénières, d'une durée totale de **102** heures.

b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **75** projets de loi (procédure bicamérale classique), dont **49** déposés au Sénat et **26** transmis par la Chambre
- **67** projets de loi (procédure d'évocation), dont **7** qui ont été renvoyés amendés à la Chambre, **60** n'ayant pas été amendés
- **18** propositions de loi déposées par des sénateurs, dont **1** proposition de loi spéciale ;
- **22** propositions de résolution;
- **1** révision de la Constitution déposée par un sénateur

Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **117** textes évocables. Pendant la session, le Sénat a fait **68** fois usage du droit d'évocation. Le texte a été amendé et renvoyé à la Chambre des représentants dans **7** cas.

Dans ces **7** cas, la Chambre des représentants a adopté trois fois intégralement le texte du Sénat et a une fois contre-amendé.

c) Contrôle parlementaire

Au cours de la session, le Sénat a entendu **546** demandes d'explications en commission et **445** questions orales.

Par ailleurs, **2431** questions écrites ont été posées.

II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail

Durant la **session 2012-2013**, les commissions du Sénat ont tenu au total **364** réunions d'une durée totale de **569** heures et 30 minutes.

A. Commission des Affaires institutionnelles

Présidente : Mme Sabine de Bethune

a. Législation

1. Proposition de révision de la Constitution adoptée

- Révision du titre II de la Constitution, en vue d'y insérer un article nouveau permettant de garantir la jouissance des droits et libertés aux personnes handicapées (Déclaration du pouvoir législatif, voir le "Moniteur belge" n° 135, deuxième édition du 7 mai 2010)

Proposition de révision de la Constitution visant à insérer, au titre II de la Constitution, un article *22ter* garantissant le droit des personnes handicapées de bénéficier des mesures appropriées qui leur assurent l'autonomie et une intégration culturelle, sociale et professionnelle (de M. Francis Delpérée); n° 5-139

2. Propositions de loi et propositions de loi spéciale adoptées

- Proposition de loi spéciale modifiant l'article 1^{er} de la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (de MM. Louis Ide et Huub Broers et Mme Liesbeth Homans); n° 5-930
- Proposition de loi modifiant l'article 1^{er} de la loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (de MM. Louis Ide et Huub Broers et Mme Liesbeth Homans); n° 5-1022
- Proposition de loi spéciale modifiant la législation spéciale en ce qui concerne la déclaration électronique des mandats (de M. Dirk Claes); n° 5-1961
- Proposition de loi modifiant la législation en ce qui concerne la déclaration électronique des mandats (de M. Dirk Claes); n° 5-1962

3. Proposition de résolution adoptée

- Proposition de résolution visant à reconnaître la responsabilité des autorités belges dans la persécution des Juifs en Belgique (de M. Philippe Mahoux et consorts); n° 5-1370

b. Auditions

- Proposition de résolution visant à reconnaître la responsabilité des autorités belges dans la persécution des Juifs en Belgique (de M. Philippe Mahoux et consorts); n° 5-1370

Audition

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- du prof. Rudi Van Doorslaer, directeur du Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES), *Universiteit Gent*;
 - du prof. Nico Wouters, chef Activités académiques du CEGES, *Universiteit Antwerpen*;
 - du prof. Herman Van Goethem, curateur Kazerne Dossin, *Universiteit Antwerpen*;
 - de représentants du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB) : le professeur Maurice Sosnowski (ULB), président du CCOJB, et le professeur Joël Kotek (ULB), directeur du magazine *Regards*, chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris;
 - de représentants du *Forum der Joodse Organisaties* : M. Eli Ringer, président honoraire, et Mme Regina Sluszny, membre du conseil, présidente de l'Association «L'Enfant caché»;
 - de représentants du Consistoire Central Israélite de Belgique : M. le baron Julien Klener, président, professeur émérite à l'*Universiteit Gent*, M. Pinkas Kornfeld, vice-président, et M. Philippe Markiewicz, président de la communauté israélite de Bruxelles;
 - de représentants de l'Union des Déportés Juifs en Belgique – Filles et Fils de la Déportation : M. Michel Eisenstorg, président, et Mme Judith Kronfeld, secrétaire générale;
 - de M. Henri Goldberg, secrétaire général de la Fondation Auschwitz - Mémoire d'Auschwitz.
- a) Proposition de loi spéciale modifiant l'article 1^{er} de la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (de MM. Louis Ide et Huub Broers et Mme Liesbeth Homans); n° 5-930
- b) Proposition de loi modifiant l'article 1^{er} de la loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (de MM. Louis Ide et Huub Broers et Mme Liesbeth Homans); n° 5-1022
- Audition de représentants de la Cour des comptes.
 - Échange de vues.

*

* *

B. Commission de la Justice (+ groupes de travail *Droit successoral* et *Statut des experts en matière pénale*)

Président : M. Alain Courtois

a. Législation*1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi améliorant l'approche des abus sexuels et des faits de pédophilie dans une relation d'autorité; n° 5-1769
- Projet de loi modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine afin d'améliorer l'approche des abus sexuels et des faits de pédophilie dans une relation d'autorité; n° 5-1770
- Projet de loi modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine et la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police; n° 5-1863
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de justice; n° 5-1864
- Projet de loi modifiant la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, pour ce qui est de l'appartenance sexuelle en matière de biens et services et en matière de régimes complémentaires de sécurité sociale; n° 5-1880
- Projet de loi portant des dispositions fiscales et autres en matière de justice; n° 5-1887
- Projet de loi modifiant l'article 405^{quater} du Code pénal et l'article 2 de la loi du 4 octobre 1867 sur les circonstances atténuantes; n° 5-1888
- Projet de loi réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine; n° 5-1774
- Projet de loi modifiant le Code électoral et la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, suite à l'instauration d'un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine; n° 5-1775
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de justice; n° 5-1903
- Projet de loi portant des dispositions divers, spécialement en matière de justice; n° 5-1904
- Projet de loi modifiant l'article 2244 du Code civil pour attribuer un effet interruptif de la prescription à la lettre de mise en demeure de l'avocat ou de la personne pouvant ester en justice en vertu de l'article 728, § 3, du Code judiciaire; n° 5-145
- Projet de loi modifiant le livre II, titre 1^{er}*ter*, du Code pénal; n° 5-1905
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire et la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine; n° 5-1953
- Projet de loi supprimant la fonction de dépositaire central des protêts confiée à la Banque nationale de Belgique; n° 5-1879

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Projet de loi modifiant les articles 1231-33/1, 1231-33/3, 1231-33/4 et 1231-33/5 du Code judiciaire en vue de simplifier la procédure en prolongation du délai d'aptitude à adopter; n° 5-1146
 - Projet de loi modifiant le titre préliminaire du Code de procédure pénale en ce qui concerne les nullités; n° 5-1924
 - Projet de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne les sûretés réelles mobilières et abrogeant diverses dispositions en cette matière; n° 5-1922
 - Projet de loi réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution en matière de sûretés réelles mobilières; n° 5-1923
 - Projet de loi relatif à l'acte sous seing privé contresigné par les avocats des parties; n° 5-1936
 - Projet de loi portant création d'un tribunal de la famille et de la jeunesse; n° 5-1189
 - Projet de loi portant des dispositions urgentes en matière de lutte contre la fraude; n° 5-2127
 - Projet de loi modifiant le Code judiciaire concernant la réparation d'erreurs matérielles ou d'omissions dans les jugements ainsi que l'interprétation des jugements; n° 5-2091
 - Projet de loi modifiant l'article 19 du Code judiciaire relatif à la réparation d'erreurs matérielles ou d'omissions dans les jugements ainsi qu'à l'interprétation des jugements; n° 5-2097
 - Projet de loi modifiant les dispositions du Code judiciaire relatives à la discipline; n° 5-1067
 - Projet de loi modifiant l'article 144ter, § 1er, 1°, du Code judiciaire afin de le mettre en conformité avec la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, faite à New York, le 14 septembre 2005, et avec l'amendement de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, adopté à Vienne le 8 juillet 2005 par la Conférence des États parties à la Convention; n° 5-2051
 - Projet de loi modifiant le Code des sociétés, concernant les garanties des créanciers en cas de réorganisation du capital; n° 5-2151
 - Proposition de loi modifiant la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur afin de mieux cadrer les clauses pénales et de renforcer la protection des consommateurs lors de recouvrement amiable de dettes; n° 5-2181
2. *Propositions de loi adoptées*
- Proposition de loi complétant l'article 1231-33/1 du Code judiciaire en vue de prévoir une prolongation automatique du délai d'aptitude (de MM. Guy Swennen et Hassan Bousetta, et Mmes Inge Faes, Zakia Khattabi, Martine Taelman, Güler Turan, Mieke Vogels et Elke Sleurs); n° 5-1146
 - Proposition de loi modifiant les dispositions du Code judiciaire relatives à la discipline (de M. Francis Delpérée et Mmes Christine Defraigne et Sabine de Bethune); n° 5-1067
 - de loi modifiant la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d'identification par analyse ADN en matière pénale, en vue de créer une banque de données ADN "Personnes disparues" (de Mme Inge Faes et consorts); n° 5-1633

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues

- a) Proposition de loi modifiant le Code d’instruction criminelle et la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d’identification par analyse ADN en matière pénale en vue de créer une banque de données ADN «Inculpés et suspects» (de Mmes Inge Faes, Lieve Maes, Elke Sleurs et Helga Stevens); n° 5-1576
- b) Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d’identification par analyse ADN en matière pénale, en vue de créer une banque de données ADN «Personnes disparues» (de Mmes Inge Faes, Elke Sleurs, Lieve Maes et Helga Stevens); n° 5-1633
- c) Proposition de loi modifiant le Code d’instruction criminelle et la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d’identification par analyse ADN en matière pénale en vue de créer une banque de données ADN «Intervenants» en matière pénale (de Mme Inge Faes et consorts); n° 5-1634
- d) Proposition de loi modifiant l’article 8 de la loi du 22 mars 1999 relative à la procédure d’identification par analyse ADN en vue de faciliter l’échange international de données ADN (de MM. Gérard Deprez et Alain Courtois et Mme Defraigne); n° 5-1831
- e) Proposition de loi étendant le système du prélèvement obligatoire de l’ADN chez certains groupes de condamnés (de Mme Anke Van dermeersch et MM. Jurgen Ceder et Bart Laeremans); n° 5-844

Audition

- de M. Willem Debeuckelaere, président de la Commission de la protection de la vie privée;
 - de M. Alain Remue, chef de service de la Cellule personnes disparues, police judiciaire fédérale;
 - de M. Damien Vandermeersch, professeur à l’UCL et aux Facultés universitaires Saint-Louis, avocat général à la Cour de cassation;
 - de M. Jan De Kinder, directeur-général de l’Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC), Mme Vanessa Vanvooren, gestionnaire des banques de données ADN, et M. Bertrand Renard, criminologue;
 - Mme Isabelle Andoulsi, avocate au barreau de Bruxelles, représentante de l’Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - de M. Dominique Matthijs, représentant de l’*Orde van Vlaamse balies*.
- a) Projet de loi modifiant le livre II, titre 1^{er}ter du Code pénal; n° 5-1905
 - b) Proposition de loi modifiant les articles 137 et 138 du Code pénal visant à renforcer la lutte contre le terrorisme (de M. Richard Miller et Mme Christine Defraigne); n° 5-1655

Audition

- de M. Alexis Deswaef, président de la Ligue des droits de l’homme;
 - de M. Manuel Lambert, conseiller juridique à la Ligue des droits de l’homme.
- Proposition de loi relative à la procédure devant la Cour de cassation en matière pénale (de M. Francis Delpérée); n° 5-1832

Audition

- de M. J. de Codt, président de section de la Cour de cassation;

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- de représentants de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone et de l'*Orde van Vlaamse balies*.
- Proposition de loi supprimant le titre d'avocat près la Cour de cassation (de M. Bert Anciaux); n° 5-856
Audition de représentants de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone et de l'*Orde van Vlaamse balies*.
- Proposition de loi modifiant le Code pénal en vue de garantir la protection pénale des enfants contre le «grooming» (mise en confiance à des fins d'abus sexuels) (de Mme Cindy Franssen et consorts); n° 5-1823
Audition
 - de M. Thierry Hoang Pham, professeur de psychologie légale, université de Mons;
 - de M. E.J.H. Planken, conseiller, et M. M. Alink, ministère de la Sécurité et de la Justice, Pays-Bas.
- Proposition de loi instituant un Fonds des garanties locatives (de Mme Güler Turan et MM. Bert Anciaux en Ludo Sannen); n° 5-1017
Audition
 - de M. Olivier Hamal vice-président du syndicat national des propriétaires et copropriétaires (SNP)
 - du professeur dr. Maarten Dambre, chargé de cours *Universiteit Gent*.
- Masterplan pour le palais de Justice de Bruxelles
Audition de MM. Hugo Vandenberghe, Jean-Pierre Buyle et Dirk Van Gerven, représentants de la «Fondation Poelaert».
- Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif – Arrêts de la Cour constitutionnelle
Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice.
- Le Palais de Justice à Bruxelles
Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice, et avec M. Servais Verherstraeten, secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles et secrétaire d'État à la Régie des bâtiments.
- Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice, sur le rapport final «Évaluation de la loi Salduz».
- Salduz, préparation de la transposition de la future directive européenne. Conséquences sur le droit belge de la procédure pénale. Échange de vues.

c. Divers

- Visite au Conseil supérieur de la Justice.

Groupe de travail « Droit successoral »

Présidente : Mme Martine Taelman

Le 8 février 2011, la commission de la Justice a créé, avec l'accord de la présidente du Sénat, un groupe de travail "Droit successoral" dont la composition est la suivante :

- Mme Helga Stevens (N-VA),
- M. Hassan Bousetta (PS);
- Mme Christine Defraigne (MR),
- M. Rik Torfs (remplacé par Mme Els Van Hoof (CD&V))
- M. Guy Swennen (sp.a);
- Mme Martine Taelman (Open Vld),
- Mme Anke Van dermeersch (Vlaams Belang),
- Mme Zakia Khattabi (Ecolo);
- M. Francis Delpérée (cdH).

L'objectif de ce groupe de travail était double, à savoir, d'une part, établir une liste de propositions de loi concernant les problèmes les plus préoccupants dans le domaine du droit successoral et préparer ces propositions en vue du vote en commission et, d'autre part, préparer une réforme globale du droit successoral, notamment dans le domaine du partage et du rapport des dons et de la part réservataire.

Durant la session 2011-2012, plusieurs propositions de loi ont été examinées et clôturées, concernant par exemple l'indignité successorale, la substitution ou les donations par le biais d'assurances-vie.

Sous la présente législature a été préparée la réforme plus globale du droit successoral, en collaboration avec le professeur Hélène Casman (VUB-ULB), lors des réunions des 20 mars, 12 juin et 17 juillet 2013.

Un texte de base a été élaboré, l'accent étant mis en particulier sur les questions suivantes :

- (1) la dévolution de la succession aux parents, y compris la place du conjoint survivant et du cohabitant légal survivant dans cette succession;
- (2) les règles en matière de partage de la succession, le rapport des donations et des dettes et les conséquences du partage;
- (3) la réserve des enfants, des parents et du conjoint survivant, et les règles de la réduction;
- (4) la notion de réserve non imposée, la possibilité d'y déroger en faveur d'orphelins et la possibilité de renoncer à la réserve;
- (5) la possibilité de conclure des pactes successoraux.

La mission du groupe de travail dure, en principe, jusqu'à la fin de la session en cours. Une prolongation sera demandée.

Groupe de travail “Statut des experts en matière pénale”

Présidente: Mme Inge Faes

Avec l'accord de la présidente du Sénat, la commission de la Justice a décidé, le 27 mars 2012, de créer un groupe de travail intitulé “Statut des experts en matière pénale”, composé des membres suivants :

- Mme Inge Faes (N-VA);
- M. Hassan Bousetta (PS);
- M. Alain Courtois (MR);
- M. Rik Torfs, jusqu'au, remplacé par Mme Van Hoof (CD&V);
- M. Guy Swennen (sp.a);
- N. (Open Vld);
- M. Bart Laeremans (Vlaams Belang);
- Mme Zakia Khattabi (Ecolo);
- M. Francis Delpérée (cdH).

Les défis du groupe de travail sont multiples et divers. Ils portent notamment sur la création d'un véritable statut d'expert en matière pénale, l'instauration d'une procédure d'expertise solide en droit de la procédure pénale, la corrélation avec les frais de justice, divers enjeux techniques ainsi que la problématique de la rémunération des experts.

Le groupe de travail a commencé ses travaux le 2 mai 2012 et a organisé plusieurs auditions pour prendre connaissance de tous les aspects de cette matière qui sont susceptibles de donner lieu à des modifications des normes légales.

Le groupe de travail a consacré cinq réunions à ces auditions, qui ont eu lieu le 30 mai, le 21 novembre et le 5 décembre 2012, le 16 janvier et le 27 mars 2013.

Ont été entendus (par ordre chronologique) :

- M. Jean-Luc Cottyn, représentant du Conseil supérieur de la Justice;
- M. Jan De Kinder, directeur général de l'Institut national de Criminalistique et de Criminologie (INCC);
- M. Christophe Mincke, directeur de la Direction opérationnelle de criminologie de l'INCC;
- M. Bertrand Renard, chercheur à l'INCC;
- M. Kris Lavens, juge d'instruction à Malines;
- le professeur Werner Jacobs, Centrum voor Gerechtelijke Geneeskunde, UZAntwerpen;
- M. Jean-François Marot, président du tribunal de première instance de Huy;
- M. Paul Cosyns, professeur émérite en psychiatrie, UZA;
- M. Carl De Ridder, président de la Chambre belge des Experts chargés de Missions judiciaires et d'Arbitrages (CEJA);
- M. Joris Rycken, président de la commission Parquets auprès de la CEJA;
- M. Bart De Smet, substitut du procureur général près la cour d'appel d'Anvers;
- Mmes Gerda Popleu et Pamela Liekens, représentantes du SPF Justice, direction générale de l'Organisation judiciaire.

Par ailleurs, le groupe de travail a procédé à un échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Tout cela a débouché sur l'élaboration d'une proposition de décision dans laquelle sont formulées des constatations et des recommandations en ce qui concerne le statut légal, la désignation d'un expert, le fonctionnement de l'expert, la formation agréée, la rémunération, ainsi que des données statistiques. Cette proposition a été examinée par le groupe de travail les 26 juin et 9 juillet 2013.

Au nom du groupe de travail, Mme Faes a fait rapport à la commission de la Justice le 16 juillet 2012 (doc. Sénat, n° 5-2138/1).

Ce rapport a clôturé la mission confiée au groupe de travail.

*

* *

C. Commission des Relations extérieures et de la Défense (+ groupe de travail *Coopération au Développement – Post 2015 ODM*)

Président : M. Karl Vanlouwe

a. Législation

1. Projets de loi portant assentiment aux actes internationaux adoptés

- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République d'Argentine, faite à Buenos Aires le 3 mars 2010; n° 5-1778
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République fédérative du Brésil, signée à Bruxelles le 4 octobre 2009; n° 5-1785
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de transport aérien entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis d'Amérique, d'autre part, faits à Bruxelles le 25 avril et à Washington le 30 avril 2007; n° 5-1707
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Luxembourg le 24 juin 2010, modifiant l'Accord de transport aérien entre les États-Unis d'Amérique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé les 25 et 30 avril 2007; n° 5-1708
- Projet de loi portant assentiment aux actes internationaux suivants:
 - 1° Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures, faite à Londres le 30 novembre 1990.
 - 2° Protocole de 2000 sur la préparation, la lutte et la coopération contre les événements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses, fait à Londres le 15 mars 2000; n° 5-1777
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République des Philippines sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, signé à Bruxelles le 23 décembre 2009; n° 5-1779
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement belge et le Gouvernement macédonien sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Bruxelles le 6 juillet 2010; n° 5-1780
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Albanie sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Bruxelles le 14 octobre 2010; n° 5-1781
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République de Serbie sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Belgrade le 17 février 2010; n° 5-1782

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil sur l'exercice d'activités à but lucratif des personnes à charge des agents diplomatiques et consulaires, signé à Bruxelles le 4 octobre 2009; n° 5-1783
- Projet de loi portant assentiment à l'Échange de lettres entre le Royaume de Belgique et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord concernant l'ouverture et l'exploitation d'une pharmacie sur le siège permanent de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, signées à Bruxelles, le 3 février 2009 et le 3 mars 2009; n° 5-1788
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la Bosnie-Herzégovine sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, fait à Bruxelles le 28 octobre 2010; n° 5-1789
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord multilatéral entre la Communauté européenne et ses États membres, la République d'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, la République de Bulgarie, la République de Croatie, la République d'Islande, la République de Monténégro, le Royaume de Norvège, la Roumanie, la République de Serbie, et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo sur la création d'un espace aérien commun européen, fait à Luxembourg le 9 juin 2006; n° 5-1795
- Projet de loi portant assentiment au Protocole modifiant l'Accord du 9 février 1994 relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, aux fins de satisfaire à la directive 2006/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 modifiant la directive 1999/62/CE relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et de convenir, entre les Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg, du Royaume des Pays-Bas et du Royaume de Suède, de l'introduction d'un système de "paperless vignette" dans leur système commun pour la perception du droit d'usage, fait à Bruxelles le 21 octobre 2010, et modifiant les articles 9, 10, 11 et 12 de la loi du 27 décembre 1994 portant assentiment de l'accord précité et instaurant une Eurovignette, conformément à la directive 93/89/CEE du Conseil des Communautés européennes du 25 octobre 1993; n° 5-1709
- Projet de loi portant assentiment au Traité de Singapour sur le droit des marques, le Règlement d'exécution et la Résolution de la Conférence diplomatique, faits à Singapour le 27 mars 2006; n° 5-1787
- Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants :
 - 1° le huitième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle;
 - 2° le premier Protocole additionnel au Règlement de l'Union postale universelle;
 - 3° la Convention postale universelle et le Protocole final;
 - 4° l'arrangement concernant les services postaux de paiement,faits à Genève le 12 août 2008; n° 5-1796
- Projet de loi portant assentiment au Protocole complémentaire entre le Royaume de Belgique et la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement, signé à Bruxelles le 28 février 2005; n° 5-1801

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN), fait à Genève le 26 mai 2000; n° 5-1802
- Projet de loi portant assentiment à l'Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, adopté à Genève le 2 juillet 1999; n° 5-1811
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, adoptée à Paris le 2 novembre 2001; n° 5-1822
- Projet de loi portant assentiment au Traité entre le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, la République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, l'Irlande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la République de Hongrie, la République de Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande, le Royaume de Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (États membres de l'Union européenne) et la République de Croatie relatif à l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne, et à l'Acte final, faits à Bruxelles le 9 décembre 2011; n° 5-1837
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, fait à Bruxelles le 6 octobre 2010; n° 5-1838
- Projet de loi portant assentiment aux Accords au titre de l'Article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei chinois), la Colombie, Cuba, l'Équateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la République de Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les États-Unis d'Amérique concernant les ajustements compensatoires nécessaires à la suite de l'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République d'Autriche, de la République de Pologne, de la République de Slovénie, de la République slovaque, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne; n° 5-1872
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Albanie sur le transfèrement des personnes condamnées, signé à Bruxelles le 29 juillet 2010; n° 5-1845
- Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale de 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments de navires, faite à Londres le 13 février 2004; n° 5-1839
- Projet de loi portant assentiment au Traité relatif à l'établissement du bloc d'espace aérien fonctionnel "Europe Central" entre la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Belgique, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la Confédération Suisse, fait à Bruxelles le 2 décembre 2010; n° 5-1913

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Projet de loi portant assentiment au Protocole relatif aux préoccupations du peuple irlandais concernant le Traité de Lisbonne, fait à Bruxelles le 13 juin 2012; n° 5-1938
- Projet de loi portant assentiment au Protocole portant modification de la Convention Benelux en matière de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles), fait à Bruxelles le 22 juillet 2010; n° 5-1946
- Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires, faite à Hong Kong le 15 mai 2009; n° 5-1957
- Projet de loi portant assentiment au Protocole portant amendement à la Convention du 14 janvier 1964 conclue en exécution de l'article 37, alinéa 2, du Traité instituant l'Union économique Benelux, fait à Bruxelles le 6 juin 2012; n° 5-1966
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et le Royaume de Maroc, d'autre part, fait à Bruxelles le 12 décembre 2006; n° 5-2015
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part, fait à Bruxelles le 27 juin 2012; n° 5-2023
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République des Philippines, d'autre part, fait à Phnom-Penh le 11 juillet 2012; n° 5-2024
- Projet de loi portant assentiment à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et à l'Annexe, adoptées à Paris le 20 octobre 2005; n° 5-2025
- Projet de loi portant assentiment au Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire entre le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République d'Estonie, l'Irlande, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la République de Chypre, la République de Lettonie, la République de Lituanie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Hongrie, Malte, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise, la Roumanie, la République de Slovénie, la République slovaque, la République de Finlande et le Royaume de Suède, et au Procès-verbal de signature du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire, faits à Bruxelles le 2 mars 2012; n° 5-1939
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Iraq, d'autre part, fait à Bruxelles le 11 mai 2012; n° 5-2037
- Projet de loi portant sur la modification de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement; n° 5-2084
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Saint-Vincent-et-les-Grenadines en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 7 décembre 2009; n° 5-2120
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 8 mars 2010, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Corée tendant à éviter la

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 29 août 1977, telle que modifiée par la convention additionnelle signée à Bruxelles le 20 avril 1994; n° 5-2121
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Commonwealth des Bahamas en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 7 décembre 2009; n° 5-2122
 - Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 15 septembre 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République d'Islande tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 23 mai 2000; n° 5-2123
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Belize en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 7 décembre 2009 et à Belmopan le 29 décembre 2009; n° 5-2124
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement du Commonwealth de Dominique en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 26 février 2010; n° 5-2134
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Saint-Christophe-et-Nevis en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, et au Protocole, faits à Bruxelles le 18 décembre 2009; n° 5-2135
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Sainte-Lucie en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 7 décembre 2009; n° 5-2136
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique, le Grand-Duché du Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas (les États du Benelux) et la République du Kosovo relatif à la reprise et à la réadmission des personnes en situation irrégulière (Accord de reprise et de réadmission) et au Protocole d'application, faits à Bruxelles le 12 mai 2011; n° 5-2144
 - Projet de loi portant assentiment à la Convention du travail maritime, adoptée à Genève le 23 février 2006 par la Conférence internationale du Travail à sa 94ième session; n° 5-2188
 - Projet de loi portant assentiment au Protocole d'amendement à la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, fait à Paris le 27 mai 2010; n° 5-2162
2. *Projet de loi adopté*
- Projet de loi relatif à la Coopération belge au Développement; n° 5-1908
3. *Propositions de résolution adoptées*
- Proposition de résolution sur l'agriculture en République démocratique du Congo (DRC) (de Mme Marie Arena); n° 5-1521
 - Proposition de résolution relative à la reconnaissance des principes de Yogyakarta sur l'application des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre; n° 5-1847

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Proposition de résolution visant à renfoncer la position et les droits de la femme en Afghanistan (de Mme Nele Lijnen et M. Bart Tommelein); n° 5-135
- Proposition de résolution relative à l'exploitation des ressources naturelles en République démocratique du Congo (RDC) (de Mme Marie Arena); n° 5-1520
- Proposition de résolution concernant la protection des forêts de la République démocratique du Congo (de M. Philippe Mahoux et Mmes Marie Arena et Olga Zrihen); n° 5-1068
- Proposition de résolution visant à soutenir les objectifs de l'Éducation pour tous – anciennement Fast Track Initiative – du Partenariat mondial pour l'éducation (de Mme Olga Zrihen); n° 5-1587
- Proposition de résolution visant à intensifier l'action de la Belgique en vue de l'abolition universelle de la peine de mort (de Mme Vanessa Matz et M. Bert Anciaux); n° 5-456
- Proposition de résolution pour le soutien aux cinéastes iraniens Jafar Panahi et Mohammad Rasoulof (de M. Richard Miller); n° 5-1038
- Proposition de résolution visant au respect de la liberté de la presse en Turquie (de M. Jacky Morael et consorts); n° 5-1492
- Proposition de résolution relative au rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les massacres commis en République démocratique du Congo (de M. Richard Miller); n° 5-494
- Proposition de résolution relative au conflit dans l'Est du Congo et à l'implication du Rwanda et de l'Ouganda (de Mme Nele Lijnen et consorts); n° 5-1931
- Proposition de résolution relative à la situation humanitaire en Syrie et dans les pays voisins (de Mme Dalila Douifi et consorts); n° 5-1986
- Proposition de résolution relatif à l'agenda de développement post-2015 (de Mme Fauzaya Talhaoui et consorts); n° 5-2098
- Proposition de résolution relative à l'exclusion des produits culturels du futur accord de Partenariat de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique (de M. Benoit Hellings et consorts); n° 5-2043
- Proposition de résolution concernant la préparation des élections de 2015 au Burundi (de Mme Marie Arena); n° 5-1911
- Proposition de résolution sur la situation des droits de l'Homme en Colombie (de Mme Olga Zrihen); n° 5-1833
- Proposition de résolution sur le Mali (de Mme Marie Arena); n° 5-2017

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues

– La situation au Burundi

Audition de :

- M. Pacifique Nininahazwe, directeur du Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC);
- M. Onesphore Nduwayo, président de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG);
- M. Faustin Ndiimana, président de Paroles et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Évolution des Mentalités (PARCEM);
- M. Gabriel Rufyiri, président de l'OLUCOM (*Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques*);
- M. Gervais Rufyikiri, Second Vice-Président du Burundi;
- M. Laurent Kavakure, Ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale du Burundi.

– Le rapport 2012 de l'Évaluateur Spécial

- Audition de M. Dominique de Crombrughe, Évaluateur spécial de la Coopération internationale.

– Le rapport final août 2012 (version provisoire) sur l'évaluation de BIO

- Audition d'un représentant de Carnegie Consult.

– Rapport du groupe de réflexion sur le «Futur de l'Europe», fondé à l'initiative du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Guido Westerwelle.

– La situation en Afghanistan.

– L'opération militaire au Mali

Audition de

- M. Elio di Rupo, premier ministre;
- M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes;
- M. Pieter De Crem, ministre de la Défense.

– Post 2015 ODM dans le cadre des Nations Unies

Audition de M. Jan Grauls, ambassadeur de Belgique auprès des Nations Unies.

– Accords bilatéraux de Promotion et Protection des Investissements – État des lieux

Audition de M. Luc de Lobel, chef de cabinet adjoint du M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes.

– Audition de M. Léon Kengo wa Dondo, président du Sénat de la République Démocratique du Congo.

– Les conséquences du nouveau Code forestier brésilien.

- Exposés de
 - * M. Jorge Viana, vice-président du Sénat fédéral brésilien;

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

* M. Luiz Henrique, membre du Sénat fédéral brésilien.

c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontres)

- Visite de l'OTAN à Bruxelles;
- Visite à *Allied Joint Forces Command*, Brunssum (Pays-Bas) et visite de la base de l'OTAN à Geilenkirchen (Allemagne);
- Visite au service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne.

Groupe de travail "Coopération au développement – ODM Post 2015"

Présidente : Mme Fauzaya Talhaoui

Le groupe de travail qui a été créé en mars 2012, s'occupe du suivi des Objectifs du Millénaire après 2015. Il a tenu des auditions thématiques sur différents grands thèmes. Il a également organisé un colloque et a discuté sur les recommandations sur l'agenda de développement 2015.

a. Auditions thématiques

- Un nouveau cadre pour la coopération internationale et le développement après 2015
Audition de
 - M. Rudy De Meyer, directeur adjoint, *Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging-11.11.11*;
 - M. Jan Grauls, Ambassadeur de la Belgique auprès des Nations unies.
- Soins de santé et pauvreté
Audition de :
 - Mme Emilie Peeters, EU Policy Liaison Officer du *stop AIDS Alliance & Action for Global Health*;
 - Mme Sandra Borren, présidente du GCAP (Global Call Action against Poverty).

b. Discussions recommandations

- Discussion des recommandations relatives à l’agenda de développement post 2015. Une proposition de résolution a ensuite été déposée, puis votée en Commission des Relations extérieures et de la Défense le 28 mai 2013 et adoptée en séance plénière le 13 juin 2013. (n° 5-2098)

c. Colloque

- Colloque *“The future we want for all”*

*

* *

D. Commission des Finances et des Affaires économiques (+ groupes de travail *Espace et Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, l'avancée sociale, la qualité de vie et le bonheur*)

Président : M. Ludo Sannen

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi spéciale modifiant la matière imposable visée à l'article 3 de la loi du 27 décembre 1994 portant assentiment à l'accord relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, signé à Bruxelles le 9 février 1994, entre les Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg et du Royaume des Pays-Bas et instaurant une Eurovignette, conformément à la directive 93/89/CEE du Conseil des Communautés européennes du 25 octobre 1993; n° 5-1710
- Projet de loi modifiant la loi du 21 décembre 2009 relative au statut des établissements de paiement, à l'accès à l'activité de prestataire de services de paiement et à l'accès aux systèmes de paiement et d'autres législations dans la mesure où elles sont relatives au statut des établissements de paiement, des établissements de monnaie électronique et des associations de crédit du réseau du Crédit professionnel; n° 5-1841
- Projet de loi modifiant la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque Nationale de Belgique; n° 5-1842
- Projet de loi portant exécution de Conventions internationales diverses en matière de responsabilité civile pour la pollution par les navires, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution; n° 5-1861
- Projet de loi portant exécution de Conventions internationales diverses en matière de responsabilité civile pour la pollution par les navires, concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° 5-1862
- Projet de loi modifiant le Code de la taxe sur la valeur ajoutée (I); n° 5-1865
- Projet de loi modifiant le Code de la taxe sur la valeur ajoutée (II); n° 5-1866
- Projet de loi portant des dispositions fiscales et financières; n° 5-1867
- Projet de loi modifiant la loi du 30 mars 1995 concernant les réseaux de communications électroniques et services de communications électroniques et l'exercice d'activités de radiodiffusion dans la région bilingue Bruxelles-Capitale; n° 5-1892
- Projet de loi portant modifications de la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales nucléaires et pour la gestion des matières fissiles irradiées dans ces centrales; n° 5-1901
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie; n° 5-1902

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Projet de loi modifiant l'arrêté royal du 18 novembre 1996 instaurant une assurance sociale en faveur des travailleurs indépendants en cas de faillite et des personnes assimilées, en application des articles 29 et 49 de la loi du 26 juillet 1996 portant modernisation de la sécurité sociale et assurant la viabilité des régimes légaux des pensions et de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants; n° 5-1898
- Projet de loi portant dispositions urgentes en matière de PME; n° 5-1899
- Projet de loi portant modification de l'article 419 de la loi-programme du 27 décembre 2004 et de l'article 4 de la loi du 10 juin 2006 concernant les biocarburants; n° 5-1897
- Projet de loi de loi-programme; n° 5-1894
- Projet de loi modifiant la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales (II); n° 5-1927
- Projet de loi portant insertion du livre IV «Protection de la concurrence» et du livre V «La concurrence et les évolutions de prix» dans le Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre IV et au livre V et des dispositions d'application de la loi propres au livre IV et au livre V, dans le livre I^{er} du Code de droit économique; n° 5-1997
- Projet de loi portant insertion des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution, dans le livre IV «Protection de la concurrence» et le livre V «La concurrence et les évolutions de prix» du Code de droit économique; n° 5-1998
- Projet de loi modifiant la loi du 27 juin 1991 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations en ce qui concerne les compétences et la convocation de l'assemblée générale; n° 5-2005
- Projet de loi portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable; n° 5-2095
- Projet de loi portant une meilleure perception d'amendes pénales; n° 5-2096
- Projet de loi relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° 5-2128
- Projet de loi portant des dispositions urgentes en matière de lutte contre la fraude; n° 5-2127
- Projet de loi relative aux volumes nominaux de biocarburants durables qui doivent être incorporés dans les volumes de carburants fossiles mis annuellement à la consommation; n° 5-2160
- Projet de loi-programme; n° 5-2169
- Projet de loi modifiant le régime de régularisation fiscale et instaurant une régularisation sociale; n° 5-2176
- Projet de loi modifiant la loi du 12 mai 2004 organisant une procédure de recours dans le cadre de la protection contre le faux monnayage; n° 5-2153
- Projet de loi modifiant, en vue de transposer les directives 2010/73/UE et 2010/78/UE, la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, la

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant dispositions diverses et la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, et portant dispositions diverses; n° 5-2175

- Projet de loi transposant la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et abrogeant la directive 77/799/CEE; n° 5-2194
- Projet de loi modifiant la loi du 17 septembre 2005 relative aux activités de lancement, d'opération de vol ou de guidage d'objets spatiaux; n° 5-2190
- Projet de loi relatif à la prospection, l'exploration et l'exploitation des ressources des fonds marins et leur sous-sol au-delà des limites de la juridiction nationale; n° 5-2192
- Projet de loi introduisant des dispositions qui régissent des matières visées à l'article 77 de la Constitution dans la loi du (...) relative à la prospection, l'exploration et l'exploitation de ressources des fonds marins et leur sous-sol au-delà des limites de la juridiction nationale; n° 5-2193
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 5-2218
- Projet de loi relatif à la réforme des chemins de fer belges; 5-2202
- Projet de loi portant le Code ferroviaire; n° 5-2210
- Projet de loi insérant un titre 7/1 dans la loi du (...) portant le Code ferroviaire, en ce qui concerne les matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° 5-2211
- Projet de loi visant à renforcer la protection des utilisateurs de produits et services financiers ainsi que les compétences de l'Autorité des services et marchés financiers, et portant des dispositions diverses (I); n° 5-2214
- Projet de loi visant à renforcer la protection des utilisateurs de produits et services financiers ainsi que les compétences de l'Autorité des services et marchés financiers, et portant des dispositions diverses (II); n° 5-2215
- Projet de loi relatif à la certification d'un système de caisse enregistreuse dans le secteur horeca; n° 5-2220
- Projet de loi portant modification des articles 2, 126 et 145 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques et de l'article 90decies du code d'instruction criminelle; n° 5-2222
- Projet de loi portant création du cadre pour le déploiement de systèmes de transport intelligents et modifiant la loi du 10 avril 1990 réglementant la sécurité privée et particulière; 5-2225
- Projet de loi relatif à la revente de titres d'accès à des événements culturels et sportifs; n° 5-2081

2. Proposition de loi adoptée

- Proposition de loi complétant la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, en vue d'élargir la compétence de contrôle de la Cellule de traitement des

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

informations financières en ce qui concerne l'extrémisme (de M. Yoeri Vastersavendts et consorts); n° 5-1873

3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution relative à la position de la Belgique concernant l'augmentation massive des accises françaises sur la bière; n° 5-1836
- Proposition de résolution ; n° 5-2205

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- Les conséquences de l'augmentation des accises françaises pour les brasseurs belges

Audition de

- M. Sven Gatz, directeur de la Fédération des brasseurs belges;
- M. Erlend Van Vreckem, AB-Inbev;
- M. Marc-Antoine De Mees, Brasserie de Brunehaut.

- Proposition de loi modifiant le Code des droits de succession en vue de remplacer la déclaration de succession par une procédure administrative de liquidation des droits de succession (de M. Guy Swennen); n° 5-396

Audition de représentants du SPF Finances, spécialisés en droits de succession et en déclaration simplifiée dans les impôts des personnes physiques :

- M. André de Bruyne, auditeur général, TVA et droits d'enregistrement;
- M. Eddy Lemmens, premier attaché des Finances, TVA et droits d'enregistrement;
- M. Jean-Pierre Huprez, premier attaché des Finances, droits de succession.

- Proposition du plan d'investissement 2013-2015 du Groupe SNCB

Audition de

- * M. Jannie Haeck, administrateur-délégué de la SNCB Holding;
- * M. Luc Lallemand, administrateur-délégué d'Infrabel;
- * M. Marc Descheemaeker, administrateur-délégué de la SNCB.

- Exposé de M. Jean-Pascal Labille, ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes.

- Proposition de loi visant la promotion des investissements socialement responsables (de M. Philippe Mahoux, Mme Marie Arena et MM. Bert Anciaux, Ahmed Laaouej et Louis Siquet); n° 5-808

Audition de

- M. Michel Vermaerke, administrateur-délégué Febelfin;
- M. Geert Noels, économiste en chef Econopolis;
- M. Bernard Bayot, directeur du Réseau Financement Alternatif;
- M. Olivier Marquet, directeur de la Banque Triodos Belgique;
- M. Jean-Paul Servais, président de la FSMA.

- a) Proposition de loi modifiant la loi du 21 février 2003 créant un Service des créances alimentaires au sein du SPF Finances (de M. Bert Anciaux et consorts); n° 5-1359

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- b) Proposition de loi modifiant diverses dispositions de la loi du 21 février 2003 créant un Service des créances alimentaires au sein du SPF Finances et modifiant le Code judiciaire en vue d'assurer le recouvrement effectif des créances alimentaires (de Mme Cindy Franssen et consorts); n° 5-1439
- c) Proposition de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 21 février 2003 créant un Service des créances alimentaires au sein du SPF Finances, relatives à la création d'un Registre national des décisions judiciaires (de Mmes Zakia Khattabi et Mieke Vogels); n° 5-1515
- d) Proposition de loi modifiant la loi du 21 février 2003 créant un Service des créances alimentaires au sein du SPF Finances (de Mmes Zakia Khattabi et Mieke Vogels); n° 5-1556

Audition

- du prof. J. Pacolet et de M. Frederic Dewispelaere, *HIVA-KULeuven*;
 - de M. Tom Boelaert, administrateur Recouvrement non fiscal du service SECAL, SPF Finances;
 - de Mme Geneviève Pihard, commission d'Évaluation SECAL;
 - de Mme Christine Deconinck, secrétaire du département des CPAS de l'AVCB-VSGB;
 - de Mme Marie-Thérèse Coenen, représentante de la Plate-forme créances alimentaires.
- Développements récents dans l'architecture de contrôle du secteur financier belge.- Propositions éventuelles encourageant les épargnants à investir dans l'économie.

Audition de

- M. Luc Coene, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique;
 - M. Jean-Paul Servais, président de la FSMA.
- Proposition de résolution concernant l'utilisation généralisée d'une carte de sauvetage standardisée (de Mme Inge Faes); n° 5-1201

Audition de

- M. Marc Gilbert, président des sapeurs-pompiers de Belgique (aile francophone et germanophone);
 - ir. Steven Soens, conseiller Automotive Suppliers et Comité Technique, Febiac;
 - M. Tom Van Esbroeck, expert du Centre fédéral de Connaissances pour la sécurité civile.
- Les conséquences du nouveau Code forestier brésilien.
- Exposés de
 - * M. Jorge Viana, vice-président du Sénat fédéral brésilien;
 - * M. Luiz Hénrique, membre du Sénat fédéral brésilien.
 - Échange de vues.
- a) Proposition de loi modifiant la loi du 13 février 1998 en vue de préserver l'activité économique et l'emploi dans le cadre de la fermeture d'une entreprise viable (de M. Willy Demeyer et consorts); n° 5-1949
- b) Proposition de loi modifiant la loi du 13 février 1998 portant des dispositions en faveur de l'emploi et la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

en vue de favoriser le transfert d'activité dans certains cas de fermeture annoncée (de Mme Christine Defraigne); n° 5-2085

Audition de

- M. Francis Gomez, président de la MWB-FGTB Liège;
 - Mme Hilde Duroi, conseillère au service d'études sociales de la FGTB fédérale;
 - Mme Andrée Debrulle, conseillère au service d'études de la CSC;
 - Mme Nathalie Ragheno, première conseillère, département juridique FEB;
 - Mme Annick Hellebuyck, conseillère aux affaires sociales FEB;
 - M. Lieven Cloots, conseiller juridique *Unizo*;
 - M. Marc Goblet, président de la Centrale générale de la FGTB Liège-Huy-Waremme;
 - M. Didier Van Caillie, professeur ordinaire à l'ULg, directeur du Centre d'Étude de la Performance des Entreprises (CEPE);
 - M. Gilbert Demez, professeur émérite de droit du travail à l'UCL et avocat au barreau de Bruxelles;
 - M. Nicolas Thirion, professeur ordinaire de droit économique à l'ULg;
 - M. Ivan Van De Cloot, *chief economist* Itinera Institute.
- Proposition de loi visant à renforcer la protection du consommateur dans le cadre d'un recouvrement amiable des dettes (de M. Gérard Deprez et consorts); n° 5-2003

Audition de

- M. Didier Noël, coordinateur scientifique, Observatoire du Crédit et de l'Endettement asbl;
 - M. Michel Kaiser, avocat, Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - M. Patrick Berben, administrateur, *Orde van Vlaamse balies*;
 - M. Ivo Goeyens, président de la Chambre nationale des Huissiers de Justice de Belgique.
- Debriefing du Conseil Ecofin du 14 mai 2013 avec le ministre des Finances.

c. Divers

- Visite de travail Euronext Brussels.

Groupe de travail « Espace »

L'espace est un secteur de haute technologie et porteur d'avenir, dont les applications gagnent sans cesse en importance. En outre, la Belgique participe largement aux programmes spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à d'autres programmes de coopération. Enfin, l'espace représente un secteur qui revêt une importance stratégique de plus en plus grande pour la Belgique et pour l'Europe.

Le groupe de travail « Espace » organise ses activités sous la présidence de Mme Dominique Tilmans. Il est composé de neuf sénateurs, à savoir Mmes Maes (N-VA), Thibaut (Ecolo), Van dermeersch (Vlaams Belang) et Tilmans (MR) ainsi que MM. Daems (Open Vld), Mampaka Mankamba (cdH), Sannen (sp.a), Siquet (PS) et Schouppe (CD&V).

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises :

- le 18 septembre 2012, pour une table ronde avec les représentants des centres de recherche et des universités, ayant pour thème une meilleure adéquation entre les formations spatiales académiques et les besoins de l'industrie et de la recherche ;
- le 6 novembre 2012, pour préparer la présidence belge de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace de 2013. Concrètement, le but de cette réunion était d'explicitier le concept de « *Small & CubesSat Missions* » et de fixer l'agenda de la présidence belge ;
- le 10 décembre 2012, pour préparer la présidence belge de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace de 2013. Cette réunion a eu lieu dans les locaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Redu ;
- le 15 janvier 2013, pour préparer le Workshop de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace, qui s'est déroulé le 25 mars 2013 ;
- le 19 février 2013, à l'occasion d'une visite de travail à l'Institut Von Karman de dynamique des fluides ;
- le 5 mars 2013, pour préparer le Workshop de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace, qui s'est déroulé le 25 mars 2013 ;
- le 12 mars 2013, pour une table ronde avec les représentants des centres de recherche et des universités, ayant pour thème une meilleure adéquation entre les formations spatiales académiques et les besoins de l'industrie et de la recherche. Il s'agissait d'un suivi de la réunion du 18 septembre 2012 ;
- le 17 avril 2013, pour un exposé sur la politique spatiale de la Belgique par M. Philippe Courard, secrétaire d'État à la politique scientifique, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique ;
- le 13 mai 2013, à l'occasion d'une visite de travail à EUMETSAT et ESOC à Darmstadt (Allemagne) ;
- le 11 juin 2013, pour une table ronde avec les représentants des centres de recherche et des universités, ayant pour thème une meilleure adéquation entre les formations

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

spatiales académiques et les besoins de l'industrie et de la recherche. Il s'agissait d'un suivi des réunions du 18 septembre 2012 et du 12 mars 2013 ;

- le 26 juin 2013, à l'occasion d'un déjeuner de travail en vue de préparer la Conférence interparlementaire européenne qui se tiendra au Parlement fédéral belge, à Bruxelles, du 13 au 15 octobre 2013.

Conférence interparlementaire européenne de l'Espace

En 2010, la présidence roumaine de la Conférence a décidé de prévoir une présidence en trio. L'Allemagne a présidé la conférence en 2011, la Pologne en 2012, suivie par la Belgique, qui présidera cette conférence en 2013.

La présidence polonaise de la Conférence a organisé la Conférence interparlementaire européenne annuelle de l'Espace à Varsovie, du 21 au 23 octobre 2012. Mme Dominique Tilmans y a participé au nom du Sénat belge, en tant que présidente du groupe de travail « Espace ». Les thèmes de cette conférence étaient les suivants :

- la politique spatiale de l'Union européenne,
- le secteur spatial en Pologne,
- la politique globale en matière de recherche spatiale et d'utilisation de l'espace,
- l'industrie spatiale et le développement durable,
- les projets spatiaux européens majeurs (GMES, GNSS, SSA),
- les liens entre le secteur spatial et les programmes éducatifs et la formation des jeunes.

Sous la présidence belge, une première activité a été organisée le 25 mars 2013. Il s'agissait d'un workshop, qui s'est déroulé à l'Euro Space Center et dans les infrastructures de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Redu. Le thème principal était le développement de petits, micro- et nanosatellites ainsi que l'intérêt pour la formation d'ingénieur aéronaute et spatonaute. Tous les membres du groupe de travail étaient présents.

Sont notamment intervenus le Prof. Paolo Tortora, coordinateur de l'ESEO, M. Jean Muylaert, directeur de l'Institut Von Karman, Frank Preud'Homme, directeur du Qinetiq Space et M. Thierry Chantraine, responsable des petites missions au « Centre Spatial de Liège ». Le professeur. Dr. Kai-Uwe Schrogl a tiré les conclusions nécessaires, au nom de l'Agence spatiale européenne (ESA).

La prochaine conférence interparlementaire européenne annuelle de l'Espace se déroulera du 13 au 15 octobre 2013, au Parlement fédéral belge.

Prix Odissea 2012

Le prix Odissea 2012 a été remis le 17 janvier 2013 dans les salons de la Présidence du Sénat. Ce prix, d'une valeur de 8.000 euros, porte le nom de la première mission qu'a accomplie le dernier astronaute belge, Frank De Winne, dans la station ISS.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Le ministre Paul Mignette a remis le prix Odissea 2012 à Elodie Gloesener, de l'Université de Liège, pour sa thèse de doctorat intitulée « Découverte du méthane martien et lien avec les clathrates dans la croûte de Mars et l'évolution atmosphérique et thermique ».

Le prix a été remis en présence du Vicomte Dirk Frimout, président du jury, de la présidente du Sénat, Sabine de Bethune, et des sénateurs du groupe de travail « Espace ».

Autres activités (des membres) du groupe de travail

Les membres du groupe de travail ont pris part aux visites et activités suivantes :

- 28 novembre 2012 : Bordeaux : organisation de vols paraboliques;
- 12-13 décembre 2012: Toulouse: visite des infrastructures du CNES et d'Airbus;
- 23-24 janvier 2013: Cannes: visite du siège de Thales Alenia Space;
- 29 janvier 2013: Bruxelles: Conférence sur la politique spatiale de l'Union européenne, organisée par la Commission européenne;
- 2-4 mai 2013: Kourou: lancement du satellite belge PROBA-V et visite des infrastructures de l'Agence spatiale européenne (ESA);
- 17-19 mai 2013: Paris: visite du salon international de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) du Bourget.

Groupe de Travail «Nouveaux indicateurs pour les prestations économiques, les progrès sociaux, la qualité de vie et le bonheur»

Président : M. Etienne Schouppe

Symposium organisé en collaboration avec KU Leuven, CES en CORE (UC Louvain) avec comme sujet : "Au-delà du PIB. État des connaissances scientifiques et possibilités d'action en Belgique." Président du symposium : M. Peter Van Rompuy.

*

* *

E. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives

Président : M. Philippe Moureaux

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi modifiant l'article 7 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale; n° 5-1877
- Projet de loi modifiant la loi du 3 décembre 1963 sur la protection civile; n° 5-1886
- Projet de loi relatif à l'initiative citoyenne au sens du règlement européen (UE) n° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011; n° 5-1885
- Projet de loi portant diverses mesures pour la lutte contre la piraterie maritime, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution; n° 5-1906
- Projet de loi portant diverses mesures pour la lutte contre la piraterie maritime, concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution; n° 5-1907
- Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et de certaines autres catégories d'étrangers et la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale; n° 5-1999
- Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, et modifiant la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses II; n° 5-2000
- Projet de loi visant à modifier l'article 433^{quinquies} du Code pénal en vue de clarifier et d'étendre la définition de la traite des êtres humains; n° 5-711
- Projet de loi modifiant la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse, à la prise en charge des mineurs ayant commis un fait qualifié infraction et à la réparation du dommage causé par ce fait; n° 5-2130
- Projet de loi portant des dispositions urgentes en matière de lutte contre la fraude; n° 5-2127
- Projet de loi-programme; n° 5-2169
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 23 juillet 2012 visant à créer un Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations; n° 5-2137

2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi visant à modifier l'article 433^{quinquies} du Code pénal afin d'étendre la définition de la traite des êtres humains à l'exploitation sexuelle (de MM. Dirk Claes et Jan Durnez); n° 5-711
- Proposition de loi visant à étendre le dol spécial en ce qui concerne le prélèvement ou le fait de permettre le prélèvement d'organes ou de tissus dans le cadre de la traite des êtres humains (de M. Bert Anciaux); n° 5-1214

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Proposition de loi modifiant l'article 433*decies* du Code pénal en vue de préciser la situation particulièrement vulnérable de la victime d'un marchand de sommeil (de M. Bert Anciaux); n° 5-1217
- Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant des médiateurs fédéraux, afin d'assurer une protection légale aux fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités (de MM. Wouter Beke, Dirk Claes et Jan Durnez); n° 5-217
- Proposition de loi modifiant l'article 41 de la loi sur la fonction de police du 5 août 1992, en vue de garantir l'identification des policiers tout en améliorant la protection de leur vie privée (de MM. Gérard Deprez et consorts); n° 5-1580
- Proposition de loi complétant l'article 433*novies* du Code pénal (de M. Gérard Deprez et consorts); n° 5-1881
- Proposition de loi portant répression de l'exploitation de la mendicité, de la traite et du trafic des êtres humains en proportion du nombre de victimes (de M. Bert Anciaux); n° 5-1216

3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution visant à renforcer la lutte contre la traite des êtres humains (de Mme Caroline Désir et M. Dirk Claes et consorts); n° 5-1701
- Proposition de résolution relative à l'accueil du mineur étranger non accompagné (de Mme Fatma Pehlivan et consorts); n° 5-1828

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- La traite des êtres humains; n° 5-1073

Échange de vues avec Mme Maggie De Block, secrétaire d'État à l'Asile, à l'Immigration et à l'Intégration sociale, adjointe à la ministre de la Justice.

- Proposition de loi modifiant l'article 41 de la loi sur la fonction de police du 5 août 1992, en vue de garantir l'identification des policiers tout en améliorant la protection de leur vie privée (de M. Gérard Deprez et consorts); n° 5-1580

Audition de

- M. Hendrik Renaers, président du SYPOL.BE;
 - M. Christian Neten, secrétaire permanent à la CSC Services publics;
 - M. Vincent Gilles, président national de la SLFP-Police;
 - Mme Liliane Lemauvais, secrétaire générale à la CGSP-ACOD;
 - M. Gert Cockx, président national de la SNPS;
 - M. Herman Daens, conseiller du Comité permanent de contrôle des services de police;
 - la Ligue des Droits de l'Homme.
- Audition de candidats pour un mandat d'assesseur néerlandophone auprès de la section de législation au Conseil d'État.
 - Audition de candidats pour une fonction de conseiller d'État (francophone).
 - Audition de candidats pour une fonction de conseiller d'État (néerlandophone).

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Proposition de loi modifiant les lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État (de M. Peter Van Rompuy et consorts); n° 5-1579

Échange de vues avec

- M. R. Andersen, premier président du Conseil d'État;
 - M. R. Stevens, président du Conseil d'État;
 - M. P. Bouvier, auditeur général près du Conseil d'État;
 - M. M. Lefever, auditeur général adjoint près du Conseil d'État.
- a) Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant des médiateurs fédéraux, afin d'assurer une protection légale aux fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités (de MM. Wouter Beke, Dirk Claes et Jan Durnez); n° 5-217
 - b) Proposition de loi modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant les médiateurs fédéraux, en ce qui concerne la protection des fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités (de M. Jacky Moraël et consorts); n° 5-1491

Audition

- de Mme C. De Bruecker et M. G. Schuermans, médiateurs fédéraux;
 - du prof. B. Hubeau, *universiteit Antwerpen*;
 - du prof. P. De Roeck, auditeur général Surveillance de l'intégrité – Bureau d'éthique et de déontologie administratives – SPF Budget et Contrôle de la gestion.
- a) Proposition de loi complétant le Code pénal en ce qui concerne la confiscation spéciale en cas de traite des êtres humains (de M. Bert Anciaux); n° 5-1215
 - b) Proposition de loi complétant l'article 433^{novies} du Code pénal (de M. Gérard Duprez et consorts); n° 5-1881

Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice.

- a) Proposition de loi modifiant l'article 433^{quinqies}, § 1^{er}, du Code pénal, visant à qualifier l'exploitation personnelle de la mendicité de forme de traite des êtres humains (de M. Bert Anciaux); n° 5-1213
- b) Proposition de loi portant répression de l'exploitation de la mendicité, de la traite et du trafic des êtres humains en proportion du nombre de victimes (de M. Bert Anciaux); n° 5-1216
- c) Proposition de loi modifiant les articles 433^{ter} et suivants du Code pénal relatif à l'exploitation de la mendicité (de Mme Christine Defraigne et consorts); n° 5-1477
 - Échange de vues avec Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice.
 - Audition de
 - * Mme Maud Dominicy, Child Rights Officer, Unicef Belgique;
 - * M. Koen Geurts, coordinateur du service Roms et Gens du voyage, Centre d'intégration régional Foyer;
 - * Mme Edit Bauer, membre du parlement européen, rapporteuse en matière de législation sur la traite des êtres humains;
 - * Mme Livia Jaroka, membre du parlement européen, rapporteuse UE en matière de stratégie d'intégration des roms;
 - * M. Olivier Peyroux, sociologue, spécialisé dans les populations roms et la traite des êtres humains;
 - * M. Bernard Devos, délégué général aux droits de l'enfant;

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- * M. Lorne Walters, consultant indépendant en matière de santé et des droits de l'enfant;
 - * M. Charles-Eric Clesse, auditeur du travail de Charleroi;
 - * M. Frédéric Kunz, avocat général et coordinateur principal du Réseau d'expertise Traite des êtres humains;
 - * M. Jacques Fierens, professeur à l'université de Namur, à l'université de Liège et à l'UCL. Membre du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant;
 - * M. Eric David, professeur à l'ULB
- a) Proposition de résolution relative à la mise en œuvre rapide d'une stratégie fédérale de sécurité des systèmes d'information et de communication (de M. Danny Pieters et consorts); n° 5-1246
- b) Proposition de résolution visant à sécuriser les informations électroniques et à lutter contre les cyberattaques (de M. Karl Vanlouwe); n° 5-1855

Audition du Comité R.

*

* *

F. Commission des Affaires sociales (+ groupe de travail *Opportunités et défis des thérapies innovantes*)

Présidente : Mme Elke Sleurs

a. Législation*1. Projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 17 octobre 2011 entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances (REACH); n° 5-1812
- Projet de loi confirmant certains arrêts royaux récents concernant les pensions des travailleurs salariés; n° 5-1891
- Projet de loi établissant l'enregistrement électronique des présences sur les chantiers temporaires ou mobiles; n° 5-1883
- Projet de loi prévoyant des sanctions et des mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour illégal; n° 5-1884
- Projet de loi contenant le plan pour l'emploi; n° 5-1890
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de bien-être animal, CITES, santé des animaux et protection de la santé des consommateurs; n° 5-1896
- Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'accessibilité aux soins de santé; n° 5-1895
- Projet de loi portant des dispositions diverses urgentes; n° 5-1900
- Projet de loi-programme; n° 5-1894
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 1^{er} juin 2011 entre l'État fédéral et les régions et communautés concernant la coordination des contrôles en matière de travail illégal et de fraude sociale; n° 5-1944
- Projet de loi réglementant les qualifications requises pour poser des actes de médecine esthétique non chirurgicale et de chirurgie esthétique; n° 5-62
- Projet de loi-programme; n° 5-2169

2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi réglementant les qualifications requises pour poser des actes d'esthétique médicale invasive (de Mme Dominique Tilmans, M. Dirk Claes, Mmes Marleen Temmerman, Nele Lijnen et Cécile Thibaut, M. André du Bus de Warnaffe, Mme Freya Piryns, M. Jacques Brotchi et Mme Sabine de Bethune) ; n° 5-62
- Proposition de loi modifiant l'article 5bis de l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants (de M. Bart Tommelein); n° 5-725

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vue

- Le plan d'action en matière de lutte contre le diabète.

Échange de vues avec

- M. Stijn Deceukelier, directeur, et M. De Block, secrétaire de la *Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV)*;
 - prof. Bart Keymeulen, président de la *Vlaamse Diabetes Vereniging (VDV)*;
 - dr. Laurent Crenier, Association Belge du Diabète (ABD);
 - dr. Viviane Van Casteren, Institut Scientifique de Santé Publique;
 - prof. Danny Pipeleers, président du Registre Belge du Diabète (BDR).
- Rapport de la Commission nationale d'évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse – rapport à l'attention du parlement : 1^{er} janvier 2010 – 31 décembre 2011; n° 5-1784
 - Audition de MM. Jules Messinne et Herman Nys, présidents de la Commission nationale d'évaluation d'interruption volontaire de grossesse ;
 - Échange de vues.
 - La lutte contre le SIDA; n° 5-1343

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.
 - La politique en matière d'Affaires sociales et de Santé publique

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.
 - Lettre de la présidente du Comité parlementaire chargé du suivi législatif – Arrêts de la Cour constitutionnelle

Échange de vues avec :

 - Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
 - M. Alexander De Croo, vice-premier ministre et ministre des Pensions;
 - Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi;
 - M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels, et secrétaire d'État à la Politique scientifique.
 - a) Proposition de loi relative aux valeurs limites d'exposition contraignantes et spécifiques pour tous les produits à l'amiante et autres produits dangereux (de M. Philippe Mahoux); n° 5-250
 - b) Proposition de loi complétant l'arrêté royal du 11 mai 2007 portant exécution du chapitre VI, du titre IV, de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006 portant création d'un Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, en vue d'augmenter la cotisation à payer par les employeurs dont la responsabilité a été retenue dans le cadre du Fonds amiante (de M. Louis Ide et Mme Marleen Temmerman); n° 5-1352
 - c) Proposition de loi portant modification de l'article 125 de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006, afin de permettre aux victimes de l'amiante d'introduire un recours

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

contre le tiers responsable en vue d'obtenir l'indemnisation du préjudice subi (de M. Louis Ide et Mme Marleen Temmerman); n° 5-1353

- d) Proposition de loi modifiant la loi-programme (I) du 27 décembre 2006, en ce qui concerne le Fonds amiante (de Mme Cécile Thibaut et consorts); n° 5-1388
- e) Proposition de loi modifiant l'article 116 du titre IV, chapitre VI «Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante», de la loi-programme (I) du 27 décembre 2006 (de M. Louis Ide); n° 5-1502

Échange de vues avec :

- Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi;
- M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels;
- M. Paul Windey, président du Conseil National du Travail;
- Mme De Kezel, avocate.

- a) Proposition de loi modifiant la loi du 23 juin 1976 instituant un pécule de vacances pour certaines catégories de personnes et instaurant un pécule de vacances en faveur des personnes invalides (de M. André du Bus de Warnaffe); n° 5-516
- b) Proposition de résolution demandant d'assurer un niveau de vie décent pour les personnes en invalidité (de M. André du Bus de Warnaffe); n° 5-517
- c) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées et l'arrêté royal du 5 mars 1990, en vue de soutenir les aînés en perte d'autonomie (de M. André du Bus de Warnaffe); n° 5-673
- d) Proposition de loi modifiant l'article 12, § 1^{er}, de la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, visant à supprimer la retenue opérée sur l'allocation d'intégration lorsque la personne handicapée est admise en institution (de M. Jacques Brotchi); n° 5-688
- e) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 sur les allocations aux personnes handicapées, visant à soutenir l'autonomie des personnes âgées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° 5-1339
- f) Proposition de résolution étendant le contrôle des ressources affiné aux catégories 1 et 2 pour l'allocation d'intégration et pour les allocations de remplacement de revenus (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° 5-81
- g) Proposition de loi modifiant l'article 7 de la loi du 7 février 1987 relative aux allocations aux personnes handicapées, en vue de supprimer tout plafond au niveau de cumul entre leurs allocations et leurs revenus professionnels (de M. Jacques Brotchi); n° 5-689
- h) Proposition de loi modifiant l'article 7 de la loi du 7 février 1987 relative aux allocations des personnes handicapées, visant à supprimer les réductions d'allocation liées aux revenus du conjoint ou du cohabitant (de M. François Bellot); n° 5-708
- i) Proposition de loi visant à revaloriser les allocations accordées à des personnes handicapées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° 5-1338
- j) Proposition de loi modifiant l'arrêté royal du 3 mai 1991 portant exécution des articles 47, 56septies et 63 des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et de l'article 96 de la loi du 29 décembre 1990 portant des dispositions sociales, en ce qui concerne le maintien des allocations familiales majorées pour les étudiants jobistes handicapés (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° 5-84

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

k) Proposition de résolution visant à garantir une meilleure assurabilité des malades chroniques, des personnes handicapées et des grands malades définitivement guéris (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° 5-126

l) Proposition de loi modifiant l'arrêté ministériel du 7 mai 1999 relatif à la carte de stationnement pour personnes handicapées (de Mmes Cécile Thibaut et Mieke Vogels); n° 5-1340

Échange de vues avec M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels.

– a) Proposition de loi modifiant la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités coordonnée le 14 juillet 1994 (de Mme Helga Stevens); n° 5-1688

b) Proposition de loi modifiant les lois relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés, coordonnées le 19 décembre 1939, en vue de supprimer le délai de prescription d'un an pour le paiement indu résultant d'une erreur matérielle (de Mme Elke Sleurs et consorts); n° 5-1691

c) Proposition de loi modifiant les lois relatives à la prévention des maladies professionnelles et à la réparation des dommages résultant de celles-ci, coordonnées le 3 juin 1970, en vue de supprimer le délai de prescription de six mois pour la répétition des prestations attribuées indûment à la suite d'une erreur du Fonds de maladies professionnelles (de M. Louis Ide et consorts); n° 5-1692

d) Proposition de loi modifiant la loi-programme (I) du 27 décembre 2006, en ce qui concerne le Fonds amiante (de Mme Cécile Thibaut et consorts); n° 5-1388

e) Proposition de loi modifiant la loi du 27 février 1987 relative aux allocations aux handicapés, en vue de supprimer le délai de prescription d'un an pour le paiement indu résultant d'une erreur matérielle (de Mme Helga Stevens et consorts); n° 5-1693

Échange de vues avec :

- M. Philippe Courard, secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels;
- M. François Perl et Mme Béatrice Thimmesch, service des indemnités, INAMI;
- M. Guy Lombaerts, direction des Affaires administratives, juridiques et du contentieux, INAMI;
- M. Jean-Pierre Pinet, service du Contrôle administratif, INAMI;
- Mme Renée Van der Veken et M. Eric Houtevels, Collège Intermutualiste National (CIN);
- M. Paul Palsterman, service d'Étude, Confédération des Syndicats Chrétiens.

– a) Proposition de loi modifiant la loi du 5 juillet 1994 relative au sang et aux dérivés du sang d'origine humaine, en vue d'autoriser les patients atteints d'hémochromatose à donner du sang (de M. Jurgen Ceder); n° 5-1543

b) Proposition de loi modifiant la loi du 5 juillet 1994 relative au sang et aux dérivés du sang d'origine humaine (de Mme Marleen Temmerman et consorts); n° 5-1550

c) Proposition de loi relative à la possibilité pour les personnes affectées d'une hémochromatose génétique de faire un don de sang (de M. André du Bus de Warnaffe); n° 5-1559

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- d) Proposition de loi modifiant la loi du 5 juillet 1994 relative au sang et aux dérivés du sang d'origine humaine, en vue d'adapter la surveillance lors des dons de sang (de M. Louis Ide); n° 5-1621
- e) Proposition de loi relative à la surveillance du sang et du matériel corporel humain (de M. Louis Ide et Mme Elke Sleurs); n° 5-1622

Audition :

- de M. Tanguy De Decker, président d'honneur de l'asbl francophone Hemochromatosis Belgian Association (HBA);
 - du prof. dr. Philippe Vandekerckhove, administrateur délégué *Rode Kruis Vlaanderen*;
 - du prof. dr. David Cassiman, spécialiste du foie et médecin spécialiste en métabolisme, service hépatologie, *KULeuven*;
 - de Mme Annick Vanclooster, chercheuse scientifique, service hépatologie, *KULeuven*;
 - de M. Roland Hübner, secrétaire scientifique, Conseil supérieur de la Santé.
- L'exécution de la loi du 29 avril 1999 relative aux pratiques non conventionnelles dans les domaines de l'art médical, de l'art pharmaceutique, de la kinésithérapie, de l'art infirmier et des professions paramédicales (partim ostéopathie)

Audition :

- de M. Jean Ruwet, président de l'Union belge des Ostéopathes;
- du prof. Yves Lepers, professeur à l'ULB;
- de M. Eric Dobbelaere, président du Groupement National Représentatif des Professionnels de l'Ostéopathie (GNRPO);
- M. Michel van den Abeele, président de l'Union des Kinésithérapeutes et Ostéopathes (UKO);
- de M. Simon d'Hooge, secrétaire général d'Axxon;
- de M. Guy Vanderstraeten, membre de la commission paritaire Ostéopathie;
- de M. Tim Daelemans, représentant du Flanders International College of Osteopathy.

Groupe de travail «Opportunités et défis des thérapies innovantes»

Président : M. André du Bus de Warnaffe

Le groupe de travail “Opportunités et défis des thérapies innovantes” s'intéresse aux évolutions dans le secteur de la biomédecine. Les avancées rapides réalisées dans ce secteur nourrissent des espoirs de nouveaux traitements, mais soulèvent également des questions concernant le coût de certains médicaments, le droit à un traitement, le droit à un remboursement et le maintien du principe de solidarité, ainsi que des questions plus économiques relatives au financement de la recherche, au développement économique et à l'emploi dans le secteur concerné.

– Opportunités et défis des thérapies innovantes; n° [5-1917](#)

Auditions de et échanges de vues avec:

- Mme Claire Beuneu et M. Belaïd Sekkali, Agence fédérale des médicaments et des produits de santé;
- M. Eric Halioua, CEO, *Promethera Biosciences*;
- M. Christian Homsy, CEO, *Cardio3 Biosciences*;
- Mme Annie Hubert, Managing Partner, *ESAH Biopharma Consulting*;
- M. Mike de Leeuw et Mme Nancy Veulemans, *Beta Cell NV*;
- M. Wilfried Dalemans, *TiGenix NV*;
- M. Enrico Bastianelli, *Bone Therapeutics*;
- Mme Cathy Plasman, Secretary General *Belgian Biotechnology Industry Organisation*;
- Mme France Fannes, Managing Director *BIOWIN*;
- M. Michel Goldman, MD, PhD, Executive Director *Innovative Medicines Initiative (IMI)*;
- M. Stefaan Van der Spiegel, MD, Teamleader, *Substances of Human Origin, European Commission*;
- Mme Ann De Beuckelaer, PhD, Managing Director, *FlandersBio*;
- prof. Katelijne De Nijs, présidente de la Commission de remboursement des médicaments; *INAMI*;
- MM. Frie Niesten, Chris Van Hul et Gustaaf Nelis et Mmes Evelien Macken et Els De Baerdemaeker, représentants du Collège intermutualiste national (CIN);
- M. Koenraad Vandewoude, expert au cabinet de Mme Laurette Onkelinx, vice première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;
- Mmes Lia Le Roy et Betty Ryckaert, *Werkgroep hersentumoren vzw*;
- Mmes Ingrid Jageneau et Lut De Baere, *RaDiOrg.be (Rare Diseases Organisation)*;
- Mme Ilse Weeghman, *Vlaams Patiëntenplatform vzw*;
- M. Charles van der Straten Waillet, *Belgian Brain Council*.

*

* *

G. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales

Présidents : M. Alain Courtois et Mme Elke Sleurs

a. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues

- Cinquième rapport aux Chambres législatives (2010-2011) de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'Euthanasie; n° [5-1718](#)

Audition de MM. Wim Distelmans et Marc Englert, membres de la Commission fédérale de contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie.

- a) Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne les mineurs, l'article 3 de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de MM. Alexander De Croo et Bart Tommelein et Mmes Nele Lijnen et Martine Taelman); n° [5-21](#)
- b) Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne les mineurs, l'article 3 de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en ce qui concerne l'obligation du médecin traitant opposé à l'euthanasie de renvoyer le patient à un confrère (de MM. Alexander De Croo et Bart Tommelein et Mmes Nele Lijnen et Martine Taelman); n° [5-22](#)
- c) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en ce qui concerne l'auto-euthanasie assistée (de MM. Bart Tommelein et Alexander De Croo et Mmes Nele Lijnen et Martine Taelman); n° [5-23](#)
- d) Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, concernant la déclaration anticipée (de MM. Bart Tommelein et Alexander De Croo et Mmes Nele Lijnen et Martine Taelman); n° [5-24](#)
- e) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie et l'arrêté royal du 2 avril 2003 fixant les modalités suivant lesquelles la déclaration anticipée relative à l'euthanasie est rédigée, confirmée, révisée ou retirée (de Mme Christine Defraigne); n° [5-154](#)
- f) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, en ce qui concerne les mineurs âgés de quinze ans et plus (de Mme Christine Defraigne); n° [5-179](#)
- g) Proposition de loi introduisant un filtre palliatif obligatoire dans la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de M. Yves Buysse et consorts); n° [5-1432](#)
- h) Proposition de loi complétant en ce qui concerne les mineurs, la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de Mme Marleen Temmerman, M. Bert Anciaux, Mmes Dalila Douifi et Fatma Pehlivan et M. Guy Swennen); n° [5-1610](#)
- i) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de Mme Marleen Temmerman, M. Bert Anciaux, Mmes Dalila Douifi et Fatma Pehlivan et M. Guy Swennen); n° [5-1611](#)
- j) Proposition de loi portant modification de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en vue d'instaurer l'obligation pour le médecin qui refuse de pratiquer une euthanasie d'adresser le patient à un confrère (de Mme Marleen Temmerman et M. Guy Swennen et consorts); n° [5-1798](#)
- k) Proposition de loi portant modification de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, en ce qui concerne la durée de validité de la déclaration anticipée (de Mme Marleen Temmerman et M. Guy Swennen et consorts); n° [5-1799](#)
- l) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de M. Philippe Mahoux); n° [5-1919](#)

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- m) Proposition de résolution concernant l'application de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (de M. Philippe Mahoux); n° 5-1920
- n) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en vue d'imposer une amende administrative au médecin qui ne respecte pas l'obligation de déclaration (de Mme Elke Sleurs et consorts); n° 5-1935
- o) Proposition de loi modifiant la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie en ce qui concerne la procédure d'enregistrement de la déclaration anticipée (de Mme Elke Sleurs); n° 5-1942
- p) Proposition de loi concernant l'extension aux mineurs de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie, l'assistance médicale au patient qui met lui-même fin à sa vie et la pénalisation de l'assistance au suicide (de Mme Elke Sleurs); n° 5-1947

Audition

- de M. Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant;
- de M. Bruno Vanobbergen, *Kinderrechtencommissaris*;
- de Mme Dominique Biarent, chef de service Soins intensifs et urgences à l'Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola;
- du prof. Chris Van Geet, *Moleculaire en Vasculaire Biologie, KULeuven*;
- du dr. Joris Verlooy, *Hematologie-oncologie en Stamceltransplantatie, UZ Gent*;
- de Mme Catherine Stryckmans, présidente de la commission éthique de l'ACN;
- de M. Herman Nys, *hoofd van het Interfacultair Centrum voor Biomedische Ethiek en Recht*;
- du prof. dr. émérite Peter Deconinck, président du *Reflectiegroep Biomedische Ethiek*;
- du prof. Masendu Kalenga, chef de service de néonatalogie du CHR de la Citadelle de Liège;
- du dr. Marc Cosyns, médecin généraliste, *Vakgroep Huisartsgeneeskunde en eerstelijnsgezondheidszorg UGent*;
- du prof. dr. Peter De Deyn, neurologue, *universiteit Antwerpen*;
- de Mme Sabine Henry, présidente de la Ligue Alzheimer asbl;
- du prof. dr. Patrick Cras, *afd. Neurologie, UZ Antwerpen*;
- du prof. Philippe Peigneux, PhD, centre de Recherches Cognition et Neurosciences and UNI-ULB;
- du dr. Manfredi Ventura, neurologue, Grand Hôpital de Charleroi;
- du prof. dr. De Lepeleire MD, PhD, médecin généraliste, *Department of Public Health and Primary Care, KULeuven*;
- du dr. Rik Vandenberghe MD, PhD, *adjunct-Kliniekhof Neurologie, UZ Leuven, hoogleraar faculteit Geneeskunde, KULeuven*;
- de M. Gilles Genicot, faculté de Droit et Science politique, Université de Liège;
- de Mme Evelien Delbeke, docteur en droit, *Universiteit Antwerpen*;
- de M. Christophe Lemmens, *faculteit Rechten, Universiteit Antwerpen*;
- de Mme Sylvie Tack, *postdoctoraal medewerker, universiteit Gent*;
- de M. Janos Frühling, professeur honoraire à l'ULB;
- de M. Marc Van Overstraeten, professeur à l'UCL;
- de M. Etienne De Groot, juge à la Cour constitutionnelle;
- du dr. Marc Desmet, *Palliatief Support Team, Jessa Ziekenhuis*;
- de M. Paul Vanden Berghe, directeur *Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen*;
- de Mme Heidi Vanheusden, *stafmedewerker, Nationaal Verbond van Katholieke Vlaamse Verpleegkundigen en Vroedvrouwen (NVKVV)*;
- du prof. Walter Michielsen, vice-président de la section d'expression néerlandaise du Conseil National, Ordre des médecins;

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- du prof. Jean-Jacques Rombouts, vice-président de la section d'expression française du Conseil National, Ordre des médecins;
 - de MM. Vincent Baro et Luc Sauveur, représentants de la Fédération wallonne des Soins palliatifs;
 - du prof. dr. Herman Nys, professeur ordinaire, *KULeuven*;
 - du dr. Lieve Thienpont, psychiatre, *Uitklaring Levensindevragenteam*;
 - du prof. dr. Wim Distelmans, professeur de médecine palliative à la *VUB*;
 - de maître Jacqueline Herremans, présidente de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD).
- a) Proposition de loi modifiant le Code civil en ce qui concerne l'accouchement discret (de Mme Martine Taelman); n° 5-46
- b) Proposition de loi modifiant le Code civil afin de permettre l'accouchement discret (de M. Guy Swennen et Mme Marleen Temmerman); n° 5-258
- c) Proposition de loi complétant le Code civil par des dispositions relatives à l'accouchement discret (de Mme Sabine de Bethune et MM. Wouter Beke, Dirk Claes et Rik Torfs); n° 5-347
- d) Proposition de loi relative à l'accouchement anonyme (de MM. Jacques Brotchi et François Bellot et Mmes Christine Defraigne et Dominique Tilmans); n° 5-502
- e) Proposition de loi modifiant le Code civil et le Code judiciaire en vue de permettre l'accouchement discret (de Mme Elke Sleurs et consorts); n° 5-1705
- f) Proposition de loi relative à l'accouchement dans la discrétion (de Mme Vanessa Matz et consorts); n° 5-1972

Audition

- de Mme Géraldine Mathieu, faculté de droit, université de Namur;
- du prof. Patrick Senaeve, *Instituut voor Familierecht en Jeugdrecht, KULeuven*;
- de M. Jo Labens, fondateur et coordinateur de *Gewenst Kind vzw*;
- de M. Serge Leonard, juriste expert aux droits de l'enfant;
- de Mme Jehanne Sosson, Centre de droit de la Personne, de la Famille et de son Patrimoine, UCL;
- de M. Bruno Vanobberghen, *Kinderrechtencommissaris*;
- de Mme Magda De Meyer, présidente du *Nederlandstalige Vrouwenraad*.

*

* *

H. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger

Président : M. Francis Delpérée

Lors de la session 2012-2013, la commission s'est réunie régulièrement (à huis clos, avec une délégation de la Chambre des représentants).

Réunions :

- le 08 novembre 2012 : aperçu des opérations militaires à l'étranger;
- le 06 décembre 2012 : la situation en Afghanistan;
- le 17 janvier 2013 : aperçu général des missions militaires à l'étranger;
- le 31 janvier 2013 : la situation militaire au Mali;
- le 21 février 2013 : aperçu de la situation des missions militaires à l'étranger; la situation militaire au Mali;
- le 07 mars 2013 : l'opération militaire au Mali;
- le 14 mars 2013 : la situation militaire au Mali;
- le 18 avril 2013 : situation des missions militaires belges à l'étranger;
- le 23 mai 2013 : situation des missions militaires belges à l'étranger.

Le ministre de la Défense a, chaque fois, donné un état de la situation actualisée des missions militaires à l'étranger.

*

* *

I. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Présidente : Mme Nele Lijnen

a. Auditions et échanges de vues

- Rapport d'activités 2011 de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes;

Audition de

- M. Michel Pasteel, directeur de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes;
- Mme Marijke Weewauters, conseillère à l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes et chef de service du Point d'appui fédéral pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Échange de vues.

- La convention d'Istanbul

Audition de

- Mme Vicky De Souter, attachée à la DG Législation, SPF Justice;
- Mme Marijke Weewauters et M. Nicolas Belkacemi, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes.

Échange de vues.

- 57^e séance de la Commission du Statut de la Femme.

Audition de

- Mme Marijke Weewauters et Mme Carine Joly, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes;
- Mme Nikki Dheedene, conseillère au cabinet du ministre de l'Égalité des Chances.

Échange de vues.

b. Divers

- “Femmes de paix” – 11 décembre 2012, en collaboration avec la Plateforme 1325.
- Visite de travail à l'asbl Amazone.

*

* *

J. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes

Président de la délégation du Sénat : M. Philippe Mahoux

a) Suivi des questions européennes

- Échanges de vues (tour d'horizon de l'ordre du jour et des conclusions) avec M. Elio di Rupo, premier ministre, avant et/ou après chaque réunion du **Conseil européen** :
 - Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012: [réunion du 18 octobre 2012](#);
 - Conseil européen des 22 et 23 novembre 2012: [réunion du 29 novembre 2012](#);
 - Conseil européen des 13 et 14 décembre 2012: [réunion du 20 décembre 2012](#);
 - Conseil européen des 7 et 8 février 2013: [réunion du 27 février 2013](#);
 - Conseil européen des 14 et 15 mars 2013: [réunion du 10 avril 2013](#);
 - Conseil européen du 22 mai 2013: [réunion du 21 mai 2013](#) (conjointement avec M. John Crombez, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale);
 - Conseil européen des 27 et 28 juin 2013: [réunion du 27 juin 2013](#).
- Présentation du **rapport annuel de la Cour des comptes européenne**: [réunion le 7 novembre 2012](#) en présence de M. Karel Pinxten, membre de la Cour des comptes européenne.
- Rapport du **groupe de réflexion sur "L'avenir de l'Europe"**, créé à l'initiative du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Guido Westerwelle: [réunion le 27 novembre 2012](#) en présence de M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes.
- Le **programme de travail de la Commission européenne pour l'année 2013**: [réunion le 15 janvier 2013](#) en présence de M. Dirk Wouters, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Union européenne, et de M. Olivier Belle, Représentant permanent adjoint.
- La **transposition des directives européennes en droit belge**: [réunion le 22 janvier 2013](#) en présence de M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes.
- Le **programme national de réforme et le programme de stabilité**: [réunion le 26 avril 2013](#) en présence de M. Elio di Rupo, premier ministre, de Mme Monica De Coninck, ministre de l'Emploi, et de M. Koen Geens, ministre des Finances, chargé de la Fonction publique.
- L'**Année européenne du citoyen**: [réunion le 14 mai 2013](#) en présence de Mme Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, chargée de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Échanges de vues sur **les priorités des présidences successives du Conseil de l'UE** :
 - Priorités de la **présidence chypriote de l'UE**: [réunion le 19 juillet 2012](#) en présence de M. Andreas D. Mavroyiannis, ministre chypriote des Affaires européennes.
 - Priorités de la **présidence irlandaise de l'UE** : [réunion le 29 janvier 2013](#) en présence de Mme Lucinda Creighton, ministre irlandaise des Affaires européennes.

b) Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, [COSAC](#) (cf. infra).
- Des membres du Comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions conjointes de commission dans le pays qui assumait la présidence du Conseil de l'Union européenne ([Chypre](#) et [Irlande](#)) et au Parlement européen.
- Des membres du Comité d'avis ont effectué, le 30 avril 2013, une visite au **Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne**.
- Des membres du Comité d'avis ont été associés à l'accueil de responsables et de représentants politiques étrangers, de membres du corps diplomatique et d'autres personnalités.

c) Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité

Depuis le 1er septembre 2006, la Commission européenne transmet ses documents législatifs et non législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Le service des Affaires européennes et des Relations interparlementaires a rassemblé ces documents dans une banque de données à partir du mois de janvier 2007. Tous ces documents sont regroupés dans des dossiers concrets. Un "dossier" se compose d'un document principal (un "document COM") ou texte de base et d'un ou de plusieurs documents de travail ou annexes ("documents SWD"). Les documents principaux sont soit législatifs (livres verts, livres blancs, règlements, directives) soit non législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les documents non législatifs s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Traité d'Amsterdam et de la demande formelle de la Commission européenne, confirmée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, de lui faire part, dans un délai raisonnable, d'observations éventuelles à propos de la teneur du document (ce que l'on appelle le "dialogue politique").

Les documents législatifs relèvent des dispositions prévues dans le Traité de Lisbonne qui concernent le contrôle de subsidiarité.

Un avis éventuel en matière de subsidiarité et de proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière, dans un délai de 8 semaines à partir de la réception de toutes les versions linguistiques dans les langues officielles de la Belgique.

Outre un avis en matière de subsidiarité et de proportionnalité, il est également possible de donner un avis sur le contenu de la proposition dans un délai raisonnable (cf. documents non législatifs).

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

La procédure allant de la réception à la clôture du dossier au Sénat se déroule comme suit :

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux;¹
2. introduction du document dans la base de données Excel;
3. analyse du document : classification selon le type (législatif ou non) et le sujet;
4. sélection en vue de la transmission à la ou aux commissions compétentes en fonction des critères suivants : compétence, actualité, pertinence;
5. élaboration d'une fiche d'information par la cellule Europe du service des Affaires européennes et Relations interparlementaires du Sénat pour les documents législatifs sélectionnés;
6. transmission des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de la ou des commissions compétentes;
7. inscription du dossier à l'ordre du jour de la ou des commissions compétentes (il suffit pour cela qu'un membre effectif de la commission en fasse la demande);
8. traitement et contrôle au titre de subsidiarité et de proportionnalité dans un délai de 8 semaines ou, en ce qui concerne le contenu, dans un délai raisonnable;
 - a) si aucune observation n'est formulée, le dossier est clôturé à ce stade; si la commission a des observations à formuler, elle émet un avis sur le sujet;
 - b) l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière;
 - c) si la séance plénière confirme l'avis de la commission, celui-ci est transmis en tant qu'avis du Sénat au secrétariat de la Conférence des présidents des sept assemblées parlementaires, qui l'envoie à son tour à la Commission européenne;
9. le correspondant IPEX du Sénat place l'avis sur le site Internet de l'IPEX; l'état d'avancement du dossier est régulièrement actualisé sur ce site tout au long de la procédure d'examen.

¹La Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique ; elle envoyait initialement les documents uniquement à la Chambre et au Sénat. En sa qualité de lieu de rencontre des Communautés et des Régions, le Sénat transmettait déjà auparavant ces documents aux parlements régionaux. C'est la raison pour laquelle il a été décidé que les documents de l'UE seraient envoyés à une seule adresse pour l'ensemble du système parlementaire belge. Ils sont ensuite réexpédiés à partir de cette adresse vers les sept assemblées. C'est le Sénat qui s'en charge depuis le 14 avril 2007.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Depuis juin 2012, le Sénat a reçu quelque 1000 documents, qui ont été regroupés en 576 dossiers. 213 d'entre eux (dont 86 dossiers législatifs) ont été sélectionnés en vue d'être transmis aux commissions.

Lors de la session 2012-2013, les documents européens législatifs et non législatifs suivants ont été examinés:

- La proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes ([COM \(2012\) 499](#)), en commission de Contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques ;
- La proposition de directive du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la taxe sur les transactions financières ([COM \(2013\) 71](#)), en commission des Finances et des Affaires économiques.

d) L'IPEX

L'[IPEX](#) (“*Interparliamentary EU Information Exchange*”) a été créée en 2000 par la Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne. Elle constitue un véritable outil de travail pour les sénateurs et le personnel. La base de données IPEX contient tous les documents que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux. Pour chaque document, on crée un dossier permettant de suivre le contrôle parlementaire du document en question dans les autres États membres.

Au cours des tests COSAC, l'utilisation de l'IPEX par le Sénat a été concluante. Les avis ont été téléchargés et les avis émis par les autres parlements européens ont été consultés.

Depuis le 1er février 2007, le Sénat attribue à chaque document un statut approprié sur le site de l'IPEX. Le site étant librement accessible, tout le monde a la possibilité de suivre l'évolution du contrôle parlementaire des documents européens au Sénat.

L'IPEX est aussi un outil de communication avec les parlements régionaux, qui – en Belgique – peuvent également émettre des avis motivés. Le site indique si le Sénat se considère comme compétent ou non en la matière. En toute logique, le Sénat ne traite pas les documents qui ne relèvent pas de sa compétence.

L'IPEX souhaite que l'on place également sur le site les documents du Conseil des ministres. La Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne appuie cette demande.

Le nouveau site de l'IPEX a été lancé à la fin juin 2011. Il offre un certain nombre de nouvelles fonctionnalités telles que l'enregistrement de recherches et la réception régulière de mises à jour relatives à ces recherches.

Le site abrite également toutes les informations relatives à la [Conférence des présidents des parlements](#) de l'Union européenne. Un projet de “Central Support”, mené par les correspondants IPEX du Sénat et de la Chambre des représentants, vise à mettre à jour et à compléter les archives de cette conférence.

Depuis le 1er mars 2009, le Sénat est membre du Conseil d'IPEX, l'organe de direction du site Internet. Depuis septembre 2011, le Sénat fait également partie de l'IPEX “Central Support”, qui est chargé de la gestion du site Internet.

e) Représentant du Sénat au Parlement européen

Depuis 2006, un fonctionnaire du Sénat est désigné pour intervenir auprès du Parlement européen en tant que représentant sur le plan administratif. Il avait été prévu au départ que son rôle serait de collecter et de transmettre toutes les informations sur les travaux des institutions européennes qui intéressent le Sénat. Le représentant a en outre servi de point de contact avec le Parlement européen.

Au départ, seuls une dizaine de parlements nationaux étaient représentés, mais il s'avère à présent, compte tenu de l'intérêt croissant exprimé, que tous les parlements nationaux des États membres de l'Union sont représentés, à une seule exception près (la Slovaquie). De plus, la Norvège, qui n'est même pas candidate à l'adhésion, a aussi un représentant auprès du Parlement européen depuis mars 2013.

Le réseau de représentants organise des réunions hebdomadaires avec des fonctionnaires de la Commission européenne qui viennent présenter certaines propositions de la CE. Un calendrier de réunions interparlementaires est en outre proposé et il en est débattu avec des fonctionnaires chargés de leur organisation, qui en coorientent le contenu et l'organisation.

En dehors des réunions interparlementaires inscrites au calendrier officiel, les parlements nationaux ont aussi été conviés cette année à un nombre sans cesse croissant de réunions de commissions et d'ateliers. La Commission européenne a organisé des réunions sur des thèmes importants tels que la réglementation à propos d'Europol, la politique agricole commune et l'Union monétaire européenne, et elle y a convié les parlements nationaux ainsi que d'autres intéressés.

Cette année, ce réseau de représentants a été de plus en plus actif dans l'échange informel d'informations sur les propositions de réglementation de la Commission européenne et sur leur examen éventuel par les parlements nationaux. Dans le cadre du Traité de Lisbonne entré en vigueur en 2010, les parlements nationaux ont en effet été habilités à soumettre les propositions législatives de la Commission européenne à un contrôle de subsidiarité et de proportionnalité. Cet échange d'informations a conduit pour la première fois au renvoi d'une proposition de la Commission européenne en date du 22 mai 2013.

Cette année, plusieurs rencontres ont à nouveau été organisées avec différents membres de la Commission européenne, notamment MM. Maroš Šefčovič, Androulla Vassiliou, Janusz Lewandowski, Janez Potočnik, Siim Kallas et Joaquín Almunia. Dans la perspective de réunions importantes du Conseil européen, des entrevues ont par ailleurs été organisées. Lors de l'une d'elles, M. Richard Corbett, membre du cabinet du Président du Conseil européen, a tenu un briefing sur lesdites réunions.

Dans le cadre de l'entrée en exercice d'une nouvelle Présidence du Conseil de l'Union européenne, une réunion a été organisée avec le Représentant permanent qui est venu exposer les priorités de la Présidence. Cette année, cette réunion a donc eu lieu pour les présidences chypriote et irlandaise.

Cette année, on a aussi continué à travailler à l'élaboration d'une structure pour la coopération avec la direction générale des relations avec les parlements nationaux du Parlement européen, en vue d'un échange plus efficace de l'information. L'on a ainsi créé une banque de données permettant de se renseigner sur les compétences des différentes commissions des parlements nationaux. L'on a introduit un système de suivi pour les dossiers importants (ratification du Pacte de stabilité et adhésion de la Croatie) pour pouvoir connaître l'état d'avancement au niveau européen.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Outre les différents briefings sur les propositions de réglementation, le service des relations avec les parlements nationaux de la Commission européenne organise aussi une fois par an une réunion pour évaluer, et éventuellement améliorer, la coopération structurelle avec le réseau de représentants. Le Conseil a également démarré une coopération structurelle, mais celle-ci doit encore atteindre sa vitesse de croisière.

Une nouvelle initiative est à épinglez ; il s'agit de l'organisation d'une semaine parlementaire européenne, laquelle a eu lieu en janvier et a mobilisé plusieurs commissions du Parlement européen. Cette réunion visait à mettre en place un apport parlementaire au mécanisme du Semestre européen, comme le prévoit également le Pacte de stabilité.

*

* *

K. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité

Présidente : Mme Sabine de Bethune

Réunions à huis clos

- Rapport de la Cour des comptes relative au contrôle des comptes 2011 de la Commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données par les services de renseignements et de sécurité (Commission BIM).
- Rapport sur l'application des méthodes spécifiques et exceptionnelles par les services de renseignements et de sécurité et le contrôle effectué sur celles-ci par le comité permanent R (1^{er} janvier 2012 – 30 juin 2012).
- Examen des rapports d'enquête du Comité R.
- Rapport annuel Comité P.
- Rapport final concernant l'enquête de contrôle relative aux différentes formes de violence commises contre les membres des services de police bruxellois ou subies par ceux-ci et à leur impact sur le fonctionnement de la police.
- Rapports de contrôle : état des lieux. Auditions.
- Audition de candidats pour un mandat au sein du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité.
- Budget pour l'année 2013 de la Commission administrative chargée de la surveillances des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données par les services de renseignements et de sécurité.
- Rapport sur le système «PRISM».
- Journée d'études le 24 mai 2013 à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du contrôle parlementaire des services de renseignements.

*

* *

L. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques (+ groupe de travail *Partis politiques*)

Présidents : Mme Sabine de Bethune et M. André Flahaut

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle se résument ainsi :

1. contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds qui y ont été affectés, par les partis politiques et les candidats individuels pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
2. contrôle du respect par les partis politiques et leurs composantes, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement de tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
3. contrôle des communications officielles des membres du gouvernement fédéral et des présidents de la Chambre et du Sénat;
4. contrôle des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

Après son installation, le 26 octobre 2010, la Commission de contrôle a, lors de la session de 2012-2013 :

1. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*

contrôlé les dons enregistrés de 125 euros et plus qui ont été faits en 2011 par des personnes physiques à des partis politiques et leurs composantes, des listes, des candidats et des mandataires politiques. La procédure de contrôle pour les dons faits en 2012 a été engagée;

2. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*

rendu 15 avis sur des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;

3. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*

- approuvé douze des treize rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2011. La Commission de contrôle a constaté que le rapport financier d'un parti politique a été déposé tardivement et que la sanction y afférente ne peut être appliquée, étant donné que ce parti ne peut plus prétendre au paiement de la dotation fédérale (n^{os} 5-1596/1, 5-1596/2, 5-1596/3, 5-1965/4 et 5-1965/5). Le rapport de M. Mahoux (S) et Mme Genot (Ch) a été approuvé après une procédure écrite, le 26 mars 2013 (n^o 5-1965/5)
- engagé la procédure de contrôle concernant les rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2012 (n^{os} 5-2056/1 et 5-2056/2).

Groupe de travail «Partis politiques»

Le groupe de travail «Partis politiques» institué au sein de la Commission de contrôle, avec comme mission :

- d'examiner la manière selon laquelle peuvent être rencontrées les recommandations que le Conseil de l'Europe - GRECO a adressées, le 15 mai 2009, à la Belgique sur la transparence du financement des partis politiques (voir le rapport d'évaluation);
- d'établir les priorités éventuelles en ce qui concerne la modification d'autres parties de la législation en matière de dépenses électorales et de comptabilité des partis politiques ;

a :

- procédé à des auditions :
 1. de M. Philippe Roland, premier président de la Cour des comptes ;
 2. de représentants de la Cour constitutionnelle :
 - * M. Marc Bossuyt, président;
 - * M. Jean Spreutels, juge.
 3. de représentants du Conseil d'Etat :
 - * M. Robert Andersen, premier président;
 - * M. Philippe Bouvier, auditeur général;
 - * M. Roger Stevens, président;
 - * M. Marc Lefever, auditeur général adjoint.
- examiné des projets de texte de loi relatifs aux points des recommandations du GRECO sur lesquels un consensus s'est dégagé;
- entamé l'examen de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil du 12 septembre 2012 relatif au statut et au financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes (COM(2012) 499 final - 2012/0237 (COD)).

*

* *

M. Commission parlementaire mixte chargée de la réforme fiscale

Présidents: Mme Marie Arena et M. Carl Devlies

Audition de

- M. Didier Leemans, Président de la section Fiscalité et Parafiscalité du Conseil supérieur des Finances.
- M. Christian Valenduc, secrétaire de la section Fiscalité et Parafiscalité du Conseil supérieur des Finances.

Après les vacances parlementaires, les auditions seront reprises.

*
* *

N. Commission parlementaire de Concertation

Présidents: Mme Sabine de BETHUNE et M. André FLAHAUT.

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie 16 fois.

Les réunions de la commission sont présidées alternativement et chaque fois pour la durée de la session parlementaire, par le président du Sénat et le président de la Chambre des représentants¹. Durant la session 2012-2013, les réunions étaient présidées par la présidente du Sénat.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

La commission a été invitée, à 34 reprises, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat après que le gouvernement ait demandé l'urgence au moment du dépôt d'un projet. En outre, elle a dû examiner 3 demandes de prorogation du délai d'examen pour un projet transmis au Sénat et dans 1 cas elle a dû fixer le délai dans lequel la Chambre aurait à se prononcer sur un projet transmis par le Sénat.

La commission n'a pas eu à régler de conflits de compétences formels et n'a pas eu à se concerter sur la procédure législative à suivre.

La commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

¹
[Article 6, alinéa 2, de la loi du 5 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.](#)

*

* *

O. Comité parlementaire chargé du suivi législatif

Le Comité parlementaire chargé du suivi législatif a poursuivi l'extension de ses travaux. Il a examiné la jurisprudence de la Cour constitutionnelle et les rapports du collège des procureurs généraux. Il a en outre élaboré lui-même plusieurs propositions d'initiative législative visant à éliminer des fautes et des erreurs contenues dans la législation.

Le site web du Comité (<http://www.comitesuivilegislatif.be>) a également été inauguré. Grâce à ce site web, tout citoyen peut introduire des requêtes auprès du Comité afin que celui-ci évalue et améliore certaines lois.

*

* *

III. Réunions internationales et diplomatie parlementaire

A. Réunions internationales

1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux

<http://www.benelux-parlement.eu/nl/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/fr/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/de/index.asp>

<http://www.benelux-parlement.eu/en/index.asp>

Les rapports annuels 2009-2010 (http://www.benelux-parlement.eu/docs/01_Jaarverslagen/BNL827-1.pdf) et 2011-2012 (http://www.benelux-parlement.eu/docs/01_Jaarverslagen/Activiteiten_BNL840-1.pdf) comportaient déjà un commentaire sur le nouveau Traité Benelux et son entrée en vigueur. La révision de la convention d'institution a également déjà été abordée.

L'actualisation de la Convention instituant le Conseil même (Convention entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas instituant un Conseil interparlementaire consultatif de Benelux – Bruxelles, 5 novembre 1955) reste à l'ordre du jour. Les négociations entre les gouvernements belges, néerlandais et luxembourgeois sont presque finalisées.

Le Conseil Benelux s'est réuni les 14 et 15 décembre 2012 dans la Première Chambre des Etats généraux des Pays-Bas, sous la présidence de M. Jack Biskop, et les 15 et 16 mars et 14 et 15 juin 2013 dans la Chambre des Députés à Luxembourg, sous la présidence de M. Marcel Oberweis.

http://www.benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/20121215-14_an_311-312.pdf

http://www.benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/PV_verslag_maart2013.pdf

http://www.benelux-parlement.eu/docs/02_PlenaireZitting/PV_verslag_juni2013_nl.pdf

En 2012-2013, le Conseil interparlementaire consultatif de Benelux a bien entendu poursuivi ses activités ordinaires qui concernent principalement la coopération politique et la concertation entre les trois pays du Benelux sur les questions européennes et étrangères, le fonctionnement interne de l'Union Benelux, le développement durable relatif aux matières territoriales et personnalisables, la coopération transfrontalière, la coopération dans le domaine des finances, de la mobilité et des affaires économiques et la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures.

S'agissant des questions européennes et de la politique extérieure, le Conseil Benelux œuvre en faveur d'une concertation permanente entre les gouvernements du Benelux et d'une prise de position commune sur la scène internationale.

L'on peut faire référence, à cet égard, aux travaux en matière de coopération dans le domaine de la défense entre les trois pays du Benelux. Dans le contexte budgétaire actuel, la nécessité de la coopération entre les armées des trois pays est une évidence compte tenu des moyens financiers limités. Les commissions compétentes ont organisé des visites de travail et des auditions à ce sujet.

Pour ce qui est de la coopération interne au sein du Benelux dans le domaine de la justice, le Conseil s'est entre autres intéressé, pendant la période de référence, à la lutte contre la cybercriminalité. Le 26 avril 2013, la conférence "La sensibilisation du public aux risques de la cybercriminalité" a eu lieu dans la Chambre des Députés à Luxembourg.

Dans le même ordre, on peut citer le débat d'actualité sur l'immigration, qui a eu lieu en séance plénière d'été, et qui peut être considérée comme la face humaine de la globalisation. La collaboration entre les pays du Benelux peut être considérée comme exemplaire pour la problématique des visas e.a

Dans le cadre du développement durable et à l'exemple de la première conférence "Forêts et Climat", la conférence « Forêts et la création d'emploi » a été organisée, le 23 novembre 2012 à Saint-Hubert. La gestion durable des forêts signifie également que les forêts doivent être considérées comme un pilier du développement économique et de l'emploi. Une offre suffisante d'entreprises et de travailleurs actifs dans la sylviculture permettrait de faire face à la demande croissante de bois, d'énergie et de biomasse dans les années à venir. La croissance de la demande devrait amener les trois pays du Benelux à coopérer afin que l'économie forestière et l'emploi dans ce secteur fassent l'objet d'une plus grande attention. En 2013, la troisième conférence sur les forêts se tiendra aux Pays-Bas, avec pour thème central « Les Forêts et l'énergie ».

Dans ce cadre il peut aussi être renvoyé au débat d'actualité en séance plénière de décembre 2012 sur le forum d'énergie pentalatéral.

La commission du Développement durable a prêté attention à la présence frauduleuse de viande de cheval dans des produits préparés. Un débat à ce sujet a eu lieu en séance plénière du 15 mars 2013, en présence de M. Romain Schneider, ministre de l'Agriculture du Luxembourg. Une recommandation a été adoptée.

http://www.benelux-parlement.eu/docs/04_Commissies/BNL851-1.pdf

Le Conseil a assuré son rôle de précurseur de l'Union européenne en organisant en séance plénière de décembre 2012 un débat d'actualité relatif au Livre blanc européen sur les pensions. A cet égard, M. Pieter Omtzigt a commenté ce Livre blanc qui propose 22 plans. Les Pays-Bas ont jugé une vingtaine de propositions raisonnables à bonnes et ont estimé que deux propositions du plan ne satisfont ni au principe de subsidiarité ni au principe de proportionnalité.

Il s'agit de la révision de la directive sur les fonds de pensions professionnels, la directive IORP, et de la nouvelle proposition de directive sur la portabilité.

Le Parlement Benelux a préconisé de soumettre ces deux propositions du Livre blanc à un examen critique et de voir comment une concertation pourra être menée à l'avenir au sujet de tels problèmes de pension dans le cadre du travail transfrontalier. Cet examen requiert un débat approfondi au sein des commissions compétentes.

La recommandation relative au droit d'accès des chiens d'assistance est également importante.

http://www.benelux-parlement.eu/docs/04_Commissies/BNL844-1.pdf

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Cette recommandation comporte trois éléments essentiels. Il est capital que l'opinion publique soit davantage sensibilisée à cette matière. Il convient d'adopter des lois spécifiques appropriées concernant l'accès des chiens. Le Benelux pourrait prendre l'initiative d'instaurer dans l'Union européenne un signe distinctif, une médaille d'identification pour les chiens d'assistance.

Les commissions réunies Finances et Mobilité et Affaires économiques, Agriculture et Pêche ont surtout travaillé autour de la problématique du Fyra, le nouveau train à grande vitesse Bruxelles-Amsterdam. Ce dossier a été discuté à plusieurs reprises en présence de représentants de NS, SNCB, Infrabel et Prorail.

Le 28 janvier 2013, le Conseil était le forum entre les commissions compétentes de la Deuxième Chambre néerlandaise et la Chambre des représentants belge.

http://www.benelux-parlement.eu/docs/04_Commissies/BNL849-1.pdf

A cette occasion, la problématique de la liaison Bruxelles-Luxembourg a également été soulevée.

La lutte contre la grande fraude fiscale figure toujours à l'agenda de ces commissions. Dans ce cadre, une visite de travail a été effectuée à l'Inspection spéciale des Impôts à Bruxelles et une conférence sera organisée en collaboration avec l'Assemblée balte en septembre 2013 à Riga.

http://www.benelux-parlement.eu/docs/04_Commissies/BNL850-1.pdf

Enfin, il peut être renvoyé à la motion de la Deuxième Chambre des Etats Généraux jugeant sévèrement le rendement du Benelux et mettant même son existence en question.

Dans ce cadre, le Parlement Benelux a décidé de constituer un groupe de travail "Fonctionnement du Parlement Benelux". Ce groupe de travail s'est réuni les 15 juin et 5 juillet 2013 sous la présidence de Mme Maya Detiège.

Il en découle qu'il existe un consensus pour exclure un Belux ou une coopération bilatérale et pour choisir la voie d'un Parlement Benelux plus moderne. Il faudra dorénavant se concentrer davantage sur l'actualité et l'orientation politique.

Le groupe de travail a l'intention de présenter ses conclusions aux commissions réunies en octobre 2013 et au Comité des ministres.

A l'occasion de la séance plénière du 15 juin 2013, le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur du Benelux, moteur de l'Union européenne.

Au niveau des contacts internationaux, le Conseil Benelux s'est aussi attaché à maintenir ses contacts privilégiés avec d'autres structures de coopération régionale comparables, telles que l'Assemblée balte et le Conseil nordique. Ces contacts ont notamment pris la forme d'une participation aux assemblées plénières des divers conseils et de l'organisation de journées d'étude et de conférences conjointes. Les démarches nécessaires pour établir des contacts plus structurés avec d'autres régions, telles que la Rhénanie du Nord-Westphalie, ont également été entreprises. Un groupe de travail NRW a été créé sous la présidence de M. Louis Siquet et un premier contact a eu lieu à Düsseldorf le 25 juin 2013.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Enfin, des contacts exploratoires ont eu lieu en vue de l'établissement d'un partenariat occasionnel et ciblé avec d'autres structures de coopération, telles que le GUAM et le groupe Visegrad.

*

* *

2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

<http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

<http://assembly.coe.int/defaultE.asp>

Depuis les élections législatives du 13 juin 2010, la composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se présente comme suit:

- 3 membres effectifs: MM. A. De Decker et Ph. Mahoux et Mme S. Vermeulen (*en remplaçante de M. P. De Bruyn depuis le 8 mars 2013*)
- 4 membres suppléants: Mmes C. Franssen et F. Saïdi, MM. D. Pieters (*en remplaçant de M. L. Sevenhans depuis le 25 novembre 2011*) et L. Sannen

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée.

Depuis novembre 2010, la délégation belge est présidée par le député P. Moriau, qui est également vice-président de l'Assemblée pour la Belgique. Le sénateur D. Pieters est vice-président de la délégation belge.

Depuis septembre 2012, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en octobre 2012, en janvier, en avril et en juin 2013.

À cela s'ajoutent trois réunions de la Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières, à Andorre-la-Vieille (Andorre), Paris (France) et Erevan (Arménie). En principe, ces réunions se tiennent dans le pays qui assure la présidence semestrielle du Comité des Ministres, l'organe exécutif du Conseil de l'Europe.

Parmi les sujets importants débattus lors de ces sessions, il y a lieu de citer les débats sur les droits de l'homme et la politique étrangère, la lutte contre la violence envers les communautés religieuses, la corruption, la définition de prisonnier politique, les manifestations et menaces pour la liberté de réunion et la liberté des médias,

L'Assemblée s'est également attardée sur le fonctionnement et la viabilité de la Cour européenne des droits de l'homme, en soulignant combien l'efficacité de celle-ci dépend dans une large mesure des États Parties à la Convention européenne des droits de l'homme.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

L'Assemblée est également restée fidèle à sa vocation de «laboratoire d'idées» en rappelant les déclinaisons modernes des droits de l'homme, comme en témoignent les débats concernant le retour à la justice sociale grâce à une taxe sur les transactions financières, l'égalité de l'accès aux soins de santé, la nanotechnologie, l'éthique dans la science et la technologie, les stérilisations et castrations forcées (rapport pour lequel la sénatrice Fatiha Saïdi était rapporteure pour avis pour la commission égalité des chances), ...

Le «Printemps arabe» rappelle, depuis le début de l'année 2011, combien la promotion et la consolidation des valeurs cardinales du Conseil de l'Europe - défense de la démocratie, respect de l'État de droit et protection des droits fondamentaux - demeurent d'actualité à l'échelle mondiale. L'expertise du Conseil est sollicitée, comme en témoigne l'octroi du statut de «Partenaire pour la démocratie» au Parlement du Maroc ainsi qu'au Conseil national palestinien.

De nombreux rapports ont souligné le rôle incontournable du Conseil de l'Europe du point de vue de la politique migratoire et de la défense des droits des migrants, tels que les rapports sur la traite des travailleurs immigrés à des fins de travail forcé, les migrations et asile: montée des tensions en Méditerranée orientale, Frontex: responsabilités en matière des droits de l'homme, ...

Au cours de ses travaux, l'Assemblée a également continué à contrôler le cheminement vers la démocratie des États membres du Conseil de l'Europe qui font encore l'objet de la procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que la Russie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Turquie, ...

L'Assemblée s'est particulièrement intéressée aux jeunes générations, tels qu'en témoignent les débats sur l'accès des jeunes aux droits fondamentaux, l'adoption internationale, les jeunes Européens: un défi éducatif à relever d'urgence, la lutte contre le «tourisme sexuel impliquant des enfants», ... A mi-parcours de la Campagne *Un sur cinq* sur la violence sexuelle à l'égard des enfants, l'Assemblée a consacré un débat à l'évaluation de cette campagne, lancée en 2010 à Rome. La sénatrice Cindy Franssen est la parlementaire de référence pour le Sénat dans le cadre de cette campagne.

Le 30 novembre 2012, le Sénat, en coopération avec le *Réseau parlementaire pour le droit des femmes de vivre sans violence* de l'Assemblée, a organisé un séminaire sur «*La violence faite aux femmes et la Convention d'Istanbul, en chemin vers la ratification*». La sénatrice Fatiha Saïdi est la parlementaire de référence pour le Sénat dans le cadre de ce réseau. Elle est également présidente de la sous-commission sur l'égalité de genre. La Belgique a déjà signé la «Convention d'Istanbul» (la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique), mais le processus de ratification est toujours en cours.

Réaffirmant son engagement en faveur de l'intégrité, de la transparence et de l'exemplarité qui sont de plus en plus exigées des institutions politiques, l'Assemblée s'est dotée d'un code de conduite que ses membres doivent respecter dans le cadre de l'exercice de leur mandat à l'Assemblée. Il s'agit de règles déontologiques qui sont des dispositions inhérentes au bon fonctionnement d'une assemblée d'élus dans une société démocratique.

Parmi la liste des personnalités qui se sont adressées à l'Assemblée figurent entre autres: M. Stefan Füle, Commissaire européen en charge de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, M. Joachim Gauck, Président de l'Allemagne, M. Mikheil

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Saakachvili, Président de la Géorgie, Mme Paola Severino, ministre de la Justice de l'Italie,
...

*

* *

3. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

www.oscepa.org

Les 5 et 6 octobre 2012, [l'Assemblée parlementaire de l'OSCE](#) a organisé à Tirana (Albanie) une réunion de la Commission permanente et une conférence sur la promotion de la bonne gouvernance et l'intégration comme base de stabilité et de sécurité dans la région OSCE.

La session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a été organisée cette année, pour la douzième fois, les 21 et 22 février 2013 à Vienne.

Cette session d'hiver poursuivait trois objectifs:

- mettre en place une interaction sans entrave avec le bras gouvernemental de l'OSCE (le président en exercice, le représentant permanent de la présidence, de hauts représentants responsables de la liberté de la presse, des minorités, de toutes les questions liées au genre, le secrétaire général de l'OSCE, les coordinateurs);
- assurer le suivi des déclarations adoptées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors de ses séances plénières;
- préparer des rapports en vue de la séance plénière annuelle de juillet.

La délégation belge était emmenée par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et président de la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, et se composait par ailleurs des députées Els Demol (N-VA), Christiane Vienne (PS) et Ingeborg Demeulemeester (N-VA). Pour le Sénat, les sénateurs Marie Arena (PS), Lieve Maes (N-VA) et Gérard Deprez (MR) ont participé à la session d'hiver.

Lors du débat sur l'égalité entre les hommes et les femmes, Mme Marie Arena, sénatrice, a mis en garde contre les différentes crises qui ravagent aujourd'hui la société: les crises politique, économique, climatique et alimentaire sont toutes lourdes de conséquences en termes de droits des femmes. Sur le plan politique, c'est dans les zones de conflit que les femmes sont le plus exposées. Sur le plan économique, il s'est avéré que beaucoup de femmes ont perdu leur emploi; la perte de l'émancipation économique et de l'indépendance financière met une fois de plus les femmes dans une situation de précarité. Il est dès lors essentiel que le droit et la paix demeurent des priorités pour l'OSCE.

Le rapport complet est disponible dans le dossier législatif [5-2045/1](#).

La 22^e séance annuelle s'est tenue à Istanbul (Turquie), du 29 juin au 3 juillet 2013.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

La délégation belge était emmenée par M. François-Xavier de Donnea (MR), membre de la Chambre et président de la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, et se composait par ailleurs des députées Els Demol (N-VA), Christiane Vienne (PS) et Ingeborg Demeulemeester (N-VA). Pour le Sénat, les sénateurs Marie Arena (PS) et Gérard Deprez (MR) ont participé à la séance annuelle.

Deux résolutions, déposées par la sénatrice Marie Arena, ont été approuvées en séance plénière. La première résolution traite de la liberté des médias et a même été approuvée à l'unanimité. Dans cette résolution, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE réitère sa demande de pouvoir créer des médias d'information indépendants. Elle condamne expressément les arrestations et incarcérations abusives à l'égard d'acteurs des médias et appelle l'OSCE à entreprendre les mesures nécessaires pour les libérer et pour éviter ce genre de pratique à l'avenir.

La deuxième résolution vise l'attribution à l'Autorité nationale palestinienne du statut de partenaire méditerranéen pour la coopération avec l'OSCE. Cette résolution fait ainsi suite à la demande à cet effet formulée en novembre 2004 par l'Autorité palestinienne. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE insiste sur l'importance de l'établissement de deux Etats indépendants et appelle à un dialogue constructif concernant la paix au Moyen-Orient.

*
* *

4. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC)

La COSAC est une forme de coopération interparlementaire qui offre un forum aux membres des commissions des parlements nationaux de l'Union européenne qui ont les Affaires européennes dans leurs attributions et de la commission compétente du Parlement européen. Les parlements des États candidats à l'adhésion participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. Des réunions préparatoires sont organisées au printemps et à l'automne pour les présidents des organes concernés.

Lors de la **[48e COSAC](#)**, qui s'est tenue à **Nicosie (Chypre) du 14 au 16 octobre 2012**, et à laquelle, exceptionnellement, aucun sénateur n'a participé en raison de l'organisation des élections communales du 14 octobre 2012, les **[thèmes suivants](#)** ont été abordés :

- État d'avancement des travaux de la Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne ;
- Des paroles à l'action : faire de "plus d'Europe" une réalité;
- Énergie – Sécurité de l'approvisionnement;
- Stratégie Europe 2020 – Reprise économique après la crise financière;
- Gouvernance du marché unique.

Lors de la **[49e COSAC](#)**, qui s'est tenue à **Dublin (Irlande) du 23 au 25 juin 2013** et à laquelle Mme Zrihen et MM. Schouppe et De Groote ont participé, les thèmes suivants ont été abordés :

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- Évaluation de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne ;
- Le futur de l'intégration européenne ;
- Politique de développement de l'Union européenne et des États membres;
- Un avenir européen pour les jeunes citoyens de l'Union européenne et la problématique du chômage des jeunes ;
- Politique d'élargissement et de voisinage de l'Union européenne.

*
* *

5. Union interparlementaire

[L'Union interparlementaire](#), qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 162 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Le Bureau du groupe belge de l'UIP est composé de 14 membres, dont 6 sénateurs :

- membres : M. Philippe Mahoux, M. Danny Pieters et M. Etienne Schouppe
- suppléants: M. Guido De Padt, Mme Vanessa Matz et M. Johan Verstreken.

Quatre membres sont entrés en fonction le 5 février 2013 : M. Pieters (à la place de Mme Liesbeth Homans), M. Schouppe (à la place de M. Peter Van Rompuy), M. De Padt (à la place de M. Bart Tommelein) et M. Verstreken (à la place de M. Jan Durnez). Le 15 octobre 2012, Mme Marleen Temmerman a été remplacée comme membre du Bureau du groupe belge de l'UIP par le député Dirk Van der Maelen.

La présidente du Sénat est invitée d'office aux réunions du Bureau du groupe UIP.

Le Bureau du groupe s'est réuni le 25 septembre et le 4 décembre 2012 ainsi que le 5 février et le 11 juin 2013. L'Assemblée générale annuelle du groupe a eu lieu le 5 février 2013.

Le [site web du groupe belge de l'UIP](#) fournit plus d'informations sur l'organisation et les activités du groupe ainsi que sur l'Union interparlementaire en général.

Sessions de l'Assemblée de l'UIP

- 127e Assemblée, Québec (Canada), 21-26 octobre 2012

M. Philippe Mahoux a participé à cette assemblée.

La session comportait un débat d'urgence sur la situation au Mali, des débats préliminaires sur les thèmes à examiner par les trois commissions permanentes lors de l'assemblée suivante, une session de la commission des Affaires des Nations Unies, un débat spécial sur le thème « Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation », l'adoption d'un Plan d'action pour des parlements sensibles au genre ainsi que plusieurs débats informels.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

La commission des Affaires des Nations Unies a débattu des questions suivantes :

- multilatéralisme et le rôle de la diplomatie parlementaire
- les Nations Unies et la promotion de la démocratie
- promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires
- bilan de Rio+20 : quel espoir pour le développement durable ?
- mise en œuvre de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

M. Mahoux a présidé le comité de rédaction chargé de la résolution sur le Mali. Il a rendu compte des travaux du comité à l'Assemblée. Celle-ci a approuvé à l'unanimité le texte proposé par le comité.

M. Mahoux est également intervenu dans le débat spécial sur le thème « Citoyenneté, identité et diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation ». Précédemment, il avait déjà introduit plusieurs amendements au projet de déclaration (« Déclaration de Québec ») élaboré en préparation de ce débat. A l'issue du débat, il a présidé le comité de rédaction chargé de finaliser la Déclaration de Québec, que l'Assemblée a ensuite adoptée à l'unanimité.

Enfin, M. Mahoux est intervenu dans le débat informel sur l'immunité parlementaire, organisé par le [Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP](#). M. Mahoux était membre de ce comité pendant cinq ans (d'avril 2007 à avril 2012) et il l'a présidé de juillet 2011 jusqu'à la fin de son mandat. Le Comité s'occupe de cas concrets de [violation des droits de l'homme dont des parlementaires sont victimes](#).

- 128e Assemblée, Quito (Equateur), 22-27 mars 2013

M. Philippe Mahoux, Mme Vanessa Matz et M. Guido De Padt ont participé à cette session.

L'Assemblée a approuvé des résolutions sur les questions suivantes:

- Responsabilité de protéger : le rôle du Parlement dans la protection des civils (commission I: Paix et sécurité internationale)
- Commerce équitable et mécanismes novateurs de financement pour un développement durable (commission II: Développement durable, financement du développement et commerce)
- Le recours à divers médias, y compris les médias sociaux, pour accroître la participation des citoyens et améliorer la démocratie (commission III : Démocratie et droits de l'homme)
- Le rôle des parlements face aux effets sécuritaires et humanitaires de la crise en Syrie, ainsi qu'à la nécessité d'exercer des pressions sur les gouvernements pour qu'ils assument leur responsabilité internationale et humanitaire à l'égard des réfugiés syriens, et viennent en aide aux pays voisins qui les accueillent (point d'urgence).

La session comportait aussi un débat général sur le thème : « D'une croissance débridée à un développement maîtrisé 'Buen Vivir' : nouvelles approches, nouvelles solutions ». En conclusion de ce débat, l'Assemblée a adopté le « Communiqué de Quito ». L'UIP y

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

recommande d'inclure la gouvernance démocratique dans le nouveau cadre de développement post-2015, à la fois comme objectif en soi, assorti d'indicateurs mesurables, et comme condition transversale, nécessaire à la réalisation des autres objectifs de développement.

M. Mahoux est intervenu en commission III. Il a également pris la parole dans le débat informel sur le lien entre la responsabilité de protéger et le droit international humanitaire ainsi que lors de la réunion organisée par le Comité des droits de l'homme des parlementaires sur les moyens dont disposent les parlementaires pour soutenir l'action du Comité.

Par ailleurs, M. Mahoux et un parlementaire du Bangladesh ont été désignés comme rapporteurs de la commission II pour les deux prochaines assemblées, sur le thème « Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles ». Ce thème combine une proposition de la Belgique et de la France sur la maîtrise de la démographie et la gestion des ressources naturelles, et une proposition du Bangladesh sur la résilience face aux risques de catastrophes naturelles comme condition du développement durable. Les rapporteurs présenteront une note de discussion en vue d'un débat préliminaire lors de la 129^e Assemblée (octobre 2013) et ensuite un projet de résolution, qui sera débattu lors de la 130^e Assemblée (avril 2014).

Enfin, M. Mahoux a représenté le groupe des Douze Plus au sein du Bureau de la commission I. A ce titre, il a participé à la sélection du thème qui sera à l'ordre du jour de la prochaine session de cette commission. Le thème suivant a été retenu : « Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements ».

Autres conférences de l'UIP

- Réunion parlementaire dans le cadre de la XIX^e Conférence internationale sur le sida, Washington, 23 juillet 2012 : Mme Marleen Temmerman
- [Session 2012 de la Conférence parlementaire sur l'OMC](#) (Organisation mondiale du commerce), organisée conjointement par l'UIP et le Parlement européen, Genève, 15-16 novembre 2012 : M. François Bellot
- [Audition parlementaire annuelle à l'ONU](#), New York, 6-7 décembre 2012 : M. Philippe Mahoux et Mme Vanessa Matz
- Réunion parlementaire à l'occasion de la 57^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, New York, 5-6 mars 2013 : Mme Zakia Khattabi et Mme Vanessa Matz
- Réunion parlementaire à l'occasion de la 4^e Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, Genève (ONU), 20 mai 2013 : M. Philippe Mahoux (en sa qualité de rapporteur de la commission II)

Divers

Le 26 février 2013, la présidente du Sénat, Mme Sabine de Bethune, a rendu visite au secrétariat général de l'UIP et a participé, à la demande de l'UIP, à un panel sur « The power of empowered women (le pouvoir des femmes émancipées) » dans le cadre de la 22^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Contact bilatéraux du groupe belge de l'UIP

- Au sein du groupe belge de l'UIP, il existe [105 sections bilatérales](#), réparties en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres du Parlement fédéral y adhèrent de leur propre initiative. Quarante sections sont actuellement présidées par des sénateurs.
- Une délégation de la section Belgique/Slovaquie a effectué une visite à Bratislava du 18 au 20 mars 2013, à l'invitation du parlement slovaque. La délégation était conduite par Mme Cindy Franssen, présidente de la section. M. Danny Pieters, M. Louis Siquet et Mme Fauzaya Talhaoui faisaient également partie de la délégation.
- La rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des sections bilatérales avec les ambassadeurs des pays concernés a eu lieu le 16 avril 2013 dans les salons de la Présidence du Sénat.
- Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d'autres représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Benin, Canada, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Grande-Bretagne, Hongrie, Indonésie, Irak, Japon, Macédoine, Maroc, Niger, Palestine, Pérou, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Thaïlande, Tchéquie, Ukraine, groupe de travail Balkans.

*

* *

6. Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM)

L'[Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée](#) (AP-UPM) est l'héritière de l'ancienne Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM), créée en 2003. La Déclaration de Barcelone (adoptée en novembre 1995) marque le coup d'envoi d'un partenariat global entre l'Union européenne (UE) et douze pays du Sud de la Méditerranée.

Ce partenariat vise à faire de la région méditerranéenne un espace partagé de paix, de stabilité et de prospérité grâce à l'instauration d'un dialogue renforcé sur les questions de politique et de sécurité, d'un partenariat économique et financier et d'un partenariat dans le domaine social et culturel. En tant que branche parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, l'AP-UPM a une compétence consultative.

Le Parlement belge a une délégation de trois membres : M. Patrick Moriau (PS, député), Mme Nadia Sminate (N-VA, députée) et M. Frank Boogaerts (N-VA, sénateur).

M. Frank Boogaerts (N-VA), sénateur, représente le Parlement fédéral au sein de la commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation (sous la présidence turque) et au sein de la commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture (sous la présidence italienne).

La session plénière de l'AP-UpM s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles les 11 et 12 avril 2013.

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

La commission des affaires économiques et financières y a adopté des [recommandations](#) relatives aux thèmes suivants : « la création de possibilités commerciales et d'investissement en Méditerranée » ; « renforcer la mobilité des entreprises parmi les pays de l'AP-UpM » et « établissement d'un instrument financier pour l'espace euro-méditerranéen ».

La commission de la promotion de la qualité de vie, des échanges humains et de la culture, quant à elle, a formulé des [recommandations](#) sur le thème « dialogue interculturel, partage des savoirs et nouvelles initiatives en matière d'éducation et d'enseignement supérieur dans l'espace euro-méditerranéen ».

À l'issue de la session plénière, la présidence a été confiée à M. Saad Hayel Srour, Président de la Chambre des Députés de Jordanie.

*

* *

7. “Partenariat parlementaire Asie-Europe” - ASEP

Les 3 et 4 octobre 2012 s'est tenue à Vientiane (Laos) la [7^e conférence de l'ASEP](#), le Partenariat parlementaire Asie-Europe.

Cette conférence est organisée tous les deux ans, alternativement dans un État membre européen et dans un État membre asiatique. Le Parlement belge a été amené à jouer un rôle spécifique à l'occasion de cette conférence, car il était l'hôte de la 6^e rencontre de l'ASEP en 2010.

M. Rik Torfs, sénateur, a participé aux travaux au nom du Parlement fédéral belge.

La prochaine conférence de l'ASEP aura lieu en Europe en 2014, mais l'endroit exact n'est pas encore connu.

[L'ordre du jour de la conférence](#) était le suivant :

a) Développement durable en matière économique:

- a. Sécurité alimentaire;
- b. Dette publique;
- c. Gestion des richesses naturelles;
- d. Tourisme.

b) Développement durable en matière sociale et environnementale:

- a. Gestion des calamités naturelles;
- b. Renforcement de l'égalité de genre;
- c. Développement des ressources humaines;

d. Migration des travailleurs.

*
* *

8. Conférences de Présidents de Parlement

Les Présidents de la Diète et du Sénat polonais étaient les hôtes de la [conférence annuelle des Présidents des parlements de l'Union européenne](#), qui s'est déroulée du 21 au 23 avril 2013 à Nicosie (Chypre). M. Danny Pieters, premier vice-Président, a participé à la conférence au nom du Sénat de Belgique.

La [conférence s'est tenue au centre de conférence du gouvernement chypriote à Nicosie](#). Elle a été préparée lors d'une réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne, qui s'est tenue le 11 février 2013 à l'hôtel Hilton à Nicosie.

[L'ordre du jour de la conférence](#) était le suivant :

- a) le rôle des parlements dans le renforcement de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays tiers, en particulier dans la région méditerranéenne
- b) le rapprochement entre l'Union et le citoyen
- c) l'exécution de l'article 13 du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire et le rôle des parlements nationaux
- d) la cohésion sociale en période d'économies.

Les participants sont parvenus à un accord sur l'application de l'article 13 du traité précité. Une conférence interparlementaire a été créée; elle tiendra sa première réunion à Vilnius (Lituanie) du 16 au 18 octobre 2013.

*
* *

9. Association des Sénats d'Europe

Lors de la XV^{ème} réunion de [l'Association des Sénats d'Europe](#), qui s'est tenue à Londres les 13 au 14 juin 2011, les Présidents des Sénats se sont penchés sur les thèmes suivants : *"Les relations entre les chambres hautes et les chambres basses"* et *"Les sénats et l'utilisation des médias sociaux"*

Mme Olga Zrihen, Présidente du collège des Questeurs, a représenté Mme Sabine de Béthune, Présidente du Sénat. Elle a donné un exposé sur « *Les synergies entre le Sénat et la Chambre des représentants de Belgique* », aussi bien à propos des services législatifs que les services de la Questure.

Dans son exposé, Mme Zrihen a souligné notamment les économies budgétaires qui pourront être réalisées grâce à une collaboration étroite et grâce à la suppression des doublons entre Assemblées.

En conclusion, elle a estimé que « *la réforme du bicaméralisme qui s'annonce constitue un défi formidable et une opportunité à saisir, en vue de moderniser l'administration, de créer une certaine harmonie entre les deux Chambres et donc d'améliorer la qualité du service à apporter, tant aux parlementaires qu'au pouvoir législatif. De plus, le processus de synergies entamé au Parlement belge permettra aux citoyens d'avoir une vision plus claire et plus transparente d'une institution à leur service et au service de la Nation* ».

*

* *

10. Divers

Des sénateurs ont été délégués aux conférences suivantes:

- 15-16/11/2012, Genève – Conférence parlementaire sur l'OMC (Organisation mondiale du commerce): M. François Bellot
- 11-12/2/2013, Paris – OCDE Séminaire parlementaire: Mme Vanessa Matz
- 25-27/2/2013, Paris – UNESCO SMSI+10 (conférence de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information): M. Benoit Hellings
- 3-8/3/2013, New York – ONU 57^e session de la Commission de la condition de la femme: Mme Zakia Khattabi
- 17-21/4/2013, Saint-Petersbourg – Réunion parlementaire dans le cadre du 8^e Forum des jeunes du G20: M. Jean-Jacques De Gucht
- 23-24/5/2013, Bakou – 10^e Conférence annuelle du Réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international: M. Bertin Mampaka Mankamba
- 28-29/5/2013, Paris – OCDE Forum annuel: Mme Lieve Maes.

Du 18 au 23 mai 2013, Mme Fatma Pehlivan a participé à une visite d'échange avec le parlement turc à Ankara.

B. Accueil de personnalités étrangères, de délégations étrangères et d'Ambassadeurs

1. Personnalités étrangères reçues par la Présidente du Sénat

- 19/09/2012 Visite de travail de S.E. Drs. Jennifer Geerlings-Simons, Présidente de l'Assemblée Nationale de la République du Suriname
- 20/09/2012 Visite de travail des Présidents des parlements du Royaume d'Arabie Saoudite et du Sultanat d'Oman, ainsi que de représentants des Etats du Golfe
- H.E. DR. ABDULLAH Bin Mohammed Al Sheikh,
Saudi - Head of the GCC Delegation - Speaker of Saudi Shura Council
 - H.E. MR . Usama Bin Mohammed Al Kurdi,
Saudi - Member of Shura Council
 - H.E. Mr. Khaled Bin Ahmed Al Saeedi,
Oman - Member of Shura Council
 - H.E. Mr. Saeed Bin Nasser Al Katiri,
UAE - Member of the Federal National Council,
 - H.E. Mr. Abdulrahman Bin Mohammed Jamsheer,
Bahrain - Member of House of Representatives,
 - H.E. Mr. Mohammed Bin Khaled Al Ghanim,
Qatar - Member of Shura Council,
 - H.E. Ali Bin Nasser Al Omair,
Kuwait - Member of National Assembly,
 - H.E. Mr. Faisal Bin Hassan Trad, Ambassador of Kingdom of Saudi Arabia
- 10/10/2012 Visite de travail d'une délégation de parlementaires du Bundestag sous la conduite de Mme Sibylle Laurischk (FDP), Présidente de commission
- Mme Elisabeth Winkelmeier-Becker (CDU/CSU)
 - Mme Christel Humme (SPD)
 - Mme Caren Marks (SPD)
 - Mme Nicole Bracht-Bendt (FDP)
 - Mme Yvonne Ploetz (DIE LINKE)
 - Mme Monika Lazar (BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN)
- 17/10/2012 Visite de travail de S.E. M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin
- M. Nassirou Bako Arifari, Ministre des Affaires étrangères
 - Mme Mariam Aladji Boni Diallo, Ministre, Conseillère spéciale en affaires diplomatiques

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- S.E. M. Charles Borromée Todjinou, Ambassadeur

- 23/10/2012 Visite de travail de S.E. M. Augustin Matata Ponyo Mapon, Premier Ministre de la République Démocratique du Congo
- S.E. M. Mova, Ambassadeur
 - M. Kalumba, Ministre
 - M. Kinkiey, Ministre
 - Général Mbala
- 07/11/2012 Visite de travail de S.E. M. Guillaume Kigbafori Soro, Président de l'Assemblée Nationale de la République de Côte d'Ivoire
- S.E. M. Jean Gabriel Vincent Akoto De Messe Zinsou, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Belgique
 - S.E. M. Largaton Gilbert Ouattara, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Autriche
 - Général Gaston Ouassenan Kone, Président du Groupe parlementaire du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)
 - Mme Assa Emilienne Bobi, Présidente de la commission des Relations extérieures (PDCI)
 - M. Yayoro Karamoko, Secrétaire du Bureau de l'Assemblée nationale du Rassemblement des Républicains (RDR)
 - Mme Mariam Traore, Membre de la commission des Relations extérieures (RDR)
- 08/11/2012 Visite officielle de S.E. Madame Ellen Johnson Sirleaf, Présidente du Liberia et Lauréate du Prix Nobel de la Paix 2011
- 30/11/2012 Visite de travail de S.E. M. Ranko Krivokapić, Président du Parlement de la République du Monténégro
- S.E. M. Vesko Garcevic, Ambassadeur du Monténégro aux pays de Benelux
- 04/12/2012 Visite de travail de S.E. dhr Marian Lupu, Président du Parlement de la République de Moldavie
- M. Igor Corman, Président de la Commission parlementaire sur la Politique étrangère et l'Intégration européenne, Vice-président de la fraction du Parti Démocrate
 - S.E. M. Mihai Gribincea, Ambassadeur de la République de Moldavie
- 5/12/2012 Visite de travail de Mme Maya Jribi, Secrétaire générale du Parti Jomhouri (Parti républicain) de la République de Tunisie

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- 21/12/2012 Visite de S.E. M. Youssef Amrani, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc
- S.E. M. Samir Addahre, Ambassadeur du Royaume du Maroc
- 09/01/2013 Visite de travail de S.E. M. Hovik Abrahamyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie
- 18/01/2013 Visite officielle de S.E.M. Nguyen Phu Trong, Secrétaire Général du Parti Communiste de la République Socialiste du Vietnam
- M. Nguyen Xuan Phuc, membre du Politburo, Vice-Premier Ministre
 - M. Hoang Binh Quan, membre du CPV Comité central, Président de la Commission des Relations extérieures du Comité central (CER)
 - M. Tran Quoc Vuong, membre du CPV CC, Président de l'Office du Comité central
 - M. Pham Binh Minh, membre du CPV CC, Ministre des Affaires étrangères
 - M. Bui Quang Vinh, membre du CPV CC, Ministre du Plan et de l'Investissement
 - M. Nguyen Chi Vinh, membre du CPV CC, Vice-Ministre de la Défense
 - M. To Lam, membre du CPV CC, Vice-Ministre de la Sécurité publique (Intérieur)
 - SEM Pham Sanh Chau, Ambassadeur
 - M. Vuong Thua Phong, Vice-Président de la CER
 - M. Bui The Giang, Directeur Général, CER
- 23/01/2013 Visite de S.E. M. Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu, Premier Ministre de la République Togolaise
- M. Mawussi Djossou Semodji, Ministre chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire
 - S.E. M. Félix Kodjo Sagbo, Ambassadeur
- 31/01/2013 Visite de travail de S.E. M. Seán Barrett, Président de la Chambre des représentants de la République d'Irlande
- M. Eamonn MacAodha, Ambassadeur de la république d'Irlande,
 - M. Derek Dignam, Représentant permanent de la république d'Irlande auprès de l'U.E.
- 05/03/2013 Visite de S.E. Mme Yingluck Shinawatra, Première Ministre de

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

Thaïlande

- S.E.M. Surapong Tovichakchaikul, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères
 -
 - S.E.M. Boonsong Teriyapirom, Ministre du Commerce
 - S.E.M. Prasert Boonchaisuk, Ministre de l'Industrie
 - S.E.M. Apichart Chinwanno, Ambassadeur
- 07/03/2013 Visite de S.E. M. Léon Kengo wa Dondo, Président du Sénat de la République Démocratique du Congo
- S.E.M. Henri Mova Sakanyi, Ambassadeur
- 27/03/2013 Visite de Madame Maryam Rajavi, Présidente de l'opposition iranienne PMOI
- 24/04/2013 Visite de Monsieur Faustin Twagiramungu, ancien Premier du Rwanda
- 07/05/2013 Visite de travail de M. Jorge Viana, Vice-Président du Sénat de la République fédérative du Brésil et de M. Luis Henrique, Sénateur
- 29/05/2013 Visite de S.E. la Baronne D'Souza, Présidente de la Chambre des Lords
- M. David Beamish, Secrétaire général
- 04/06/2013 Visite de S.E. M. Ogtay S. Asadov, Président de l'Assemblée Nationale de la République d'Azerbaïdjan
- M. Elkhan Suleymanov, Membre du Parlement, Président du groupe d'Amitié parlementaire Azerbaïdjan-Belgique
 - M. Samad Seyidov, Membre du Parlement
 - M. Chingiz Asadullayev, Membre du Parlement
 - Mme Sahida Gafarova, Membre du Parlement
 - M. Fuad Muradov, Membre du Parlement
- 18/06/2013 Visite de S.E. M. David Usupashvili, Président du Parlement de Géorgie
- M. Tedo Japaridze, Président de la Commission des Affaires étrangères
 - M. Viktor Dolidze, Président de la Commission pour l'intégration européenne
 - M. David Solomonias, Chargé d'Affaires auprès de l'Ambassade de Géorgie

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- 19/06/2013 Visite de S.E. M. Jeylani Nur Ikar, Premier Vice-Président du Parlement fédéral de Somalie
- Hon. Abdulkadir Osoble Ali, Président de la Commission des Affaires étrangères
 - Hon. Mohamud Abdi Hassan, Membre de la Commission des Affaires étrangères
 - S.E. M. Nur Hassan Hussein, Ambassadeur de Somalie
- 09/07/2013 Visite de S.E. M. Gervais Rufyikiri, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi

2. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat

- 26/09/2012** Visite d'une délégation de parlementaires de la République Islamique d'Irak
- 18/10/2012 Visite d'une délégation de parlementaires japonais sous la conduite de M. Keiji Yamada, Gouverneur de Kyoto
- 17/12/2012 Visite d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée Nationale française
- 19/04/2013 Visite de Monsieur Barrister Shafique Ahmed, Ministre de la Justice du Bangladesh
- 3/06/2013 Visite de Madame Taslima Nasreen dans le cadre de la conférence « *les violences faites aux femmes* » organisée par les sénateurs Marie Arena et Jean-François Istasse

3. Ambassadeurs étrangers reçus par la Présidente du Sénat

- 18/09/2012 S.E. M. Wilfred Christopher, Ambassadeur de la République du Suriname
- 25/09/2012 S.E. le Sheikh Ali Bin Jassim Al Thani, Ambassadeur de l'Etat du Qatar

19.07.2013

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

| | |
|------------|--|
| 25/09/2012 | S.E. M. Ismail Hakkin Musa, Ambassadeur de Turquie |
| 23/10/2012 | S.E. M. Félix Kodjo Sagbo, Ambassadeur de la République togolaise |
| 05/11/2012 | S.E. M. Chang Beom Kim, Ambassadeur de la Corée du Sud |
| 28/11/2012 | S.E. M. Mahmoud Barimani, Ambassadeur de la République islamique d'Iran |
| 10/12/2012 | S.E. M. Mario Nobilo, Ambassadeur van de la République de Croatie |
| 08/01/2013 | S.E. M. André Mattoso Maia Amado, Ambassadeur de la République du Brésil |
| 14/01/2013 | S.E. M. Félix Kodjo Sagbo, Ambassadeur de la République Togolaise |
| 21/01/2013 | S.E. M. Mitsuo Sakaba, Ambassadeur du Japon |
| 23/01/2013 | S.E. M. Bernard Valero, Ambassadeur de France |
| 31/01/2013 | S.E. M. Rustam Soliev, Ambassadeur de la République du Tadjikistan |
| 04/02/2013 | S.E. Madame Leila Shahid, Ambassadeur de la Palestine |
| 08/02/2013 | S.E.M. Lazar Elenovski, Ambassadeur de la Macédonie |
| 18/02/2013 | S.E.M. Lahebib Adami, Ambassadeur de la Ligue Arabe |
| 20/02/2013 | S.E.M. Francis Tuan Karpeh, Ambassadeur du Libéria |
| 27/02/2013 | S.E.M Apichart Chinwanno, Ambassadeur de Thaïlande |
| 07/03/2013 | S.E.M. Liqiang Liao, Ambassadeur de Chine |
| 11/03/2013 | S.E.M. Denis Robert, Ambassadeur du Canada |

19.07.2013

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

| | |
|------------|---|
| 12/03/2013 | S.E. Madame Félicité Ongouori Ngoubili, Ambassadeur du Gabon |
| 29/03/2013 | S.E. Monsieur Bakhtiyar Gulyamov, Ambassadeur de la République de l'Ouzbékistan |
| 22/04/2013 | S.E. Monsieur Igor Dolhov, Ambassadeur d'Ukraine |
| 29/04/2013 | S.E.M. Tahar Cherif, Ambassadeur de Tunisie |
| 17/05/2013 | S.E.M. Rami Mortada, Ambassadeur du Liban |
| 17/06/2013 | S.E. Madame Vesna Arsic, Ambassadeur de la Serbie |
| 25/06/2013 | S.E. Madame Victoria Bataclan, Ambassadeur des Philippines |
| 10/07/2013 | S.E. M. Amadou Diop, Ambassadeur du Sénégal |

*

* *

C. Coopération parlementaire

1. Observation d'élections

Sénateurs qui ont été détachés en qualité d'observateurs électoraux :

- 23/06/2013 : Albanie (Mme Helga Stevens) – Assemblée parlementaire de l'OSCE (www.oscepa.org)

2. Coopération avec d'autres Assemblées

10/07/2013 – Visite de travail au Sénat d'une délégation de fonctionnaires de
12/07/2013 l'Assemblée Nationale Constituante de la République tunisienne

Pour les questions de sécurité:

- M. Hichem Smida, directeur chargé des locaux et des équipements
- Mme Houda Ali, conseillère au service public, chargée des achats et des équipements de développement
- M. Karim Chemili, sous-directeur chargé de la cellule de sécurité et d'accueil
- M. Algharbi Mahdi: représentant des ouvriers à la cellule de sécurité et d'accueil

Pour les affaires parlementaires:

- Mme Jihene Bouzaiane, administrateur conseillère, service des affaires parlementaires
- M. Mohamed Fatah Chokri, administrateur, service des affaires parlementaires

*

* *

IV. Maison du citoyen

A. Activités impliquant le public

1. Cérémonies nationales

| | |
|------------|---|
| 21/07/2012 | “Portes ouvertes au Parlement” “dans le cadre de la Fête Nationale |
| 11/11/2012 | Accueil au Parlement fédéral des anciens combattants et des jeunes, à l’issue de la cérémonie au monument du Soldat Inconnu commémorant l’Armistice |
| 15/11/2012 | Fête du Roi (Cérémonie au Parlement fédéral sur le thème « La continuation de la vie active et la solidarité intergénérationnelle ») |
| 08/05/2013 | 68 ^e Commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe : rencontre avec les témoins et les jeunes |

2. Événements

| | |
|------------|---|
| 16/10/2012 | Journée Mondiale de l’Alimentation organisée par la Coalition contre la faim « <i>La politique belge contre la faim ?</i> » |
| 16/10/2012 | Colloque “ <i>Lutte contre la pauvreté</i> ” organisé par le groupe de travail interparlementaire ATD Quart-Monde – Inclusion sociale |
| 06/11/2012 | Présentation du livre “ <i>La naissance du Conseil d’Etat de Belgique : une histoire française ?</i> ” par le Sénateur Francis Delpérée |
| 22/11/2012 | Vernissage de l’exposition Memisa « Les enfants du Sud ont besoin eux aussi de leur maman ! » |
| 29/11/2012 | Présentation du clip vidéo « Sing for the climate » |

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- 29/11/2012 Commémoration de la Journée mondiale du Sida organisée par les Parlementaires pour les Objectifs du Millénaire
- 04/12/2012 100^e anniversaire de l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Henri La Fontaine, membre du Sénat de 1894 à 1936 – Hommage solennel
- 11/12/2012 Cérémonie « Cherchez votre femme de paix » 2012 en présence de Sa Majesté la Reine Paola
- 13/12/2012 Présentation de la traduction en français des « *Mémoires de Gaston Eyskens* » par Marc Eyskens, Ministre d'Etat
- 16/01/2013 Présentation du livre-mémoire « Breendonk »
- 17/01/2013 Remise du Prix Odissea 2012
- 28/01/2013 Rencontre avec Mme Eve Ensler, écrivaine et fondatrice du mouvement mondial V-Day, dans le cadre de One Billion Rising
- 08/02/2013 Rencontre avec les ambassadeurs belges en poste à l'étranger, dans le cadre des journées diplomatiques
- 08/03/2013 Journée Internationale de la Femme
Colloque sur les violences sexuelles : NON au viol !
- 24-
25/03/2013 Séminaire de la Conférence interparlementaire européenne de l'Espace
- 23/04/2013 Vernissage de l'exposition « *Le Pôle Nord : un autre monde ?* » (Greenpeace)
- 29/04/2013 Présentation du livre « Macht en Gezag » par Mark Eyskens
- 14/05/2013 Plan Belgique : Conférence « Basic Education for Change », en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde

19.07.2013

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

- 16/05/2013 Action symbolique en vue d'attirer l'attention sur la mortalité maternelle dans le Sud (remise d'une « boîte rose » au Ministre de la Coopération au Développement)
- 23/05/2013 Rencontre avec Mme Bogaletch Gebre, lauréate du prix Roi Baudouin pour le développement en Afrique
- 24/05/2013 Séance académique privée « Vingt ans de contrôle démocratique des services de renseignement »
- 12/06/2013 Inauguration du portrait de Monsieur Danny Pieters, Président honoraire du Sénat
- 16/07/2013 Dans le cadre des festivités liées aux 20 ans de règne de S.M. Albert II et en présence des Souverains, inauguration des bustes de leurs Majestés le Roi et la Reine

3. Visites guidées et activités

Pendant cette année parlementaire, plus de **35.852** visiteurs http://www.senat.be/contact/bezoek_nl.html ont visité le Parlement fédéral, dont environ 9709 personnes d'organisations sociales, 257 membres de délégations et quelques 25.886 étudiants.

Pour les jeunes visiteurs une visite interactive a été élaborée. Celle-ci s'adresse aux enfants de la 5^{ème} année (dernier trimestre) et de la 6^{ème} année primaire de l'enseignement fondamental. Lors de cette visite guidée une brochure 'Objectif loi' http://www.senat.be/doc/infofiches/infofiches_fr.html est offerte. Les jeunes peuvent désormais aussi consulter le site qui leur est spécialement destiné : www.junior.senat.be.

Durant toute l'année, des jeunes viennent découvrir le fonctionnement des institutions démocratiques en tant que 'Reporters pour la démocratie' ou comme participants à l'activité 'Democracy' (en collaboration avec le Service éducatif BELvue).

| | |
|---------------|--|
| 11/11/2012 | Evocation de la Première Guerre Mondiale et débat sur ce thème avec les jeunes visiteurs |
| 08/05/2012 | Rencontre et débat entre témoins de la Deuxième Guerre Mondiale et jeunes |
| 20/10/2012 | Place aux Enfants |
| 12-15/02/2013 | <i>Jeugd Parlement Jeunesse</i> |
| 03/05/2013 | <i>Scholierenparlement (KRAS)</i> |

4. Communication externe

a. Courriels venant du public

Du 20 juin 2012 au 3 juillet 2013, le service Communication a répondu à 180 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

b. Site web

Le site Internet a encore été amélioré, notamment par l'ajout des rubriques « Twitter » et « E-zine » sur la page d'accueil ou par l'ajout des liens et de nouvelles photos. "Le service de la Communication participe également à la mise à jour du site de l'Union interparlementaire (UIP).

Sénat de Belgique – Rapport annuel 2012-2013

c. Newsletters (e-zines)

En juin 2013, le service Communication a adressé une neuvième newsletter (e-zine) à tous ses contacts, afin d'exposer les différentes propositions de loi adoptées en séance plénière et commenter les événements d'actualité. Un autre e-zine sont en préparation.

d. Twitter

Le 5 mars 2013, le Sénat a ouvert un compte Twitter. Depuis cette date, plus de 100 Tweets ont été envoyés. Ils annoncent l'ordre du jour des séances plénières, des prestations de serment ou des événements à caractère protocolaire ou législatif dans lesquels des sénateurs sont impliqués. Ils comportent souvent un lien vers le site Internet du Sénat.

e. Film

Depuis mars 2013, une version actualisée du film du Parlement est présentée aux visiteurs. Un nouveau film sera réalisé pour tenir compte de la sixième réforme de l'État et du nouveau rôle dévolu au Sénat.

*

* *

B. Relations avec les médias

a. *Flashes infos*

Le service Communication transmet régulièrement à des catégories spécifiques de journalistes des flashes infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct des points à l'agenda de la séance plénière et des commissions et des textes qui ont été adoptés ainsi que des informations sur les colloques, événements, visites officielles, etc. qui ont lieu au Sénat.

Depuis le 6 septembre 2012, 39 courriers électroniques ont été transmis à la presse. En outre, le service Communication envoie chaque semaine des communiqués vers la presse régionale, pour informer les journalistes et des questions orales des sénateurs de leur région.

Pour recevoir les flashes info : Krista Mortier : tél. 02/501.72.78 — krista.mortier@senate.be

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations : Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – pp@senate.be

b. *Caméras*

Le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

On peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière sur le site web du Sénat. La séance est divisée en « clips ». Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version live, sans aucun découpage, est disponible sur le site web, ce qui permet de suivre la séance en direct. La technique du 'videocliping' permet d'utiliser facilement des images provenant de fragments spécifiques.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

c. *Photos*

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de journaux. Enfin, un grand nombre photos du service Communication illustrent de nombreux sites web extérieurs au Sénat (sites web personnels/blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales, etc.).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be